

Baccalauréat STG
Sciences et technologies de la gestion

**Document d'accompagnement
de l'épreuve de spécialité
en comptabilité et finance d'entreprise**

- Partie écrite -

1 juin 2006

SOMMAIRE

1. Caractéristiques générales (p. 2)

2. Meublois : cas complet (p. 5)

. énoncé

. commentaires et indications de correction

3. Bertin : cas partiel (p.34)

. énoncé

. commentaires et indications de correction

4. Fleurans : cas partiel (p.59)

. énoncé

. commentaires et indications de correction

1. Caractéristiques générales

Nature de l'épreuve	Epreuve écrite dont le <i>sujet est constitué de parties indépendantes qui prennent appui sur une ou plusieurs organisations, présentant des thèmes ou des situations relevant de la spécialité.</i> <i>A l'aide de la documentation fournie, le candidat doit répondre aux questions qui lui sont posées et proposer des solutions prenant en compte le contexte et les contraintes de l'organisation.</i> (BO du 9 mars 2006)
Objectif de l'épreuve	<i>L'épreuve vise à évaluer les connaissances du candidat et ses capacités à :</i> - analyser une situation de gestion ou de communication ; - élaborer, interpréter, utiliser et contrôler l'information ; - proposer, présenter et justifier une solution ; - mettre en œuvre les outils, les méthodes, les techniques appropriés ; - montrer l'intérêt et les limites des outils, des méthodes et des techniques employés. (BO du 9 mars 2006)
Durée de l'épreuve	4 heures (il n'est pas prévu de temps supplémentaire pour la lecture du sujet)
Coefficient	7
Programme de l'épreuve	En ce qui concerne la spécialité CFE, le programme de l'épreuve correspond au programme de « comptabilité et finance d'entreprise » de terminale et aux programmes d' « information et communication » et « information et gestion » de la spécialité « gestion » en première (publiés au BO hors série n°1 du 12 février 2004 pour la classe de première et au BO hors série n°2 du 24 février 2005 pour la classe de terminale). Etant donné l'évolution actuelle de la réglementation comptable, il n'est pas exclu que des indications complémentaires soient publiées au BO dans les prochaines années. En tout état de cause, la présentation du sujet, le questionnement et les réponses attendues doivent être conformes à la réglementation, notamment comptable et fiscale, en vigueur (la référence est, sauf indication contraire dans le sujet, les dispositions applicables au 31 décembre précédent la session).
Commentaire : - sur la structure du sujet	Le sujet est structuré autour de plusieurs parties indépendantes les unes des autres se concrétisant par autant de dossiers (entre 2 et 4, au maximum 5) ; chaque dossier peut correspondre soit à des entités différentes, soit à un ensemble de travaux liés si l'ensemble du cas porte sur une seule entité. Nota : dans la spécialité CFE, les entités étudiées ne peuvent être que des entreprises . Un dossier n'aura pas nécessairement un titre : l'approche transversale qui doit prévaloir dans chaque partie pourrait aboutir à des titres « à rallonge » ou réducteurs par rapport au contenu de la partie. Il faut rompre avec l'approche quasiment standardisée en STT-CG avec un premier dossier intitulé « Comptabilité générale » et un dernier dossier « Informatique de gestion », entre lesquels on insère un dossier « Analyse comptable », un dossier « Comptabilité des sociétés » ou un dossier « Calcul des coûts ». Dans la plupart des cas, plusieurs dimensions du programme

	seront intégrées dans un même dossier, en évitant, en particulier, que les dimensions communication et gestion de l'information fassent l'objet d'un dossier distinct (voir propositions). Une partie (ou un dossier) peut être subdivisée en plusieurs sous parties si nécessaire. La page de garde mentionne, outre la spécialité, la durée de l'épreuve et son coefficient : - l'indication précise et explicite des documents et matériels autorisés ; en l'occurrence pour la terminale CFE les documents autorisés se limitent en principe au plan de comptes du plan comptable général et le matériel autorisé à la calculatrice de poche (conformément à la circulaire du 16 novembre 99) ; l'interdiction d'usage de la calculatrice est tout à fait envisageable (bien entendu, dans le cas où le sujet a été conçu dans cet esprit) ; - la présentation du sujet, et donc des différentes parties et sous parties, avec une indication du nombre de points attribués à chaque partie ; le nombre et la nature des annexes sont clairement indiqués sur la page de garde ; - un avertissement (qui permet de se « couvrir » en cas de solutions divergentes mais pertinentes non envisagées par les concepteurs du sujet) : « Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner sur votre copie ». - sur les annexes Nous souhaitons enrayer l'évolution, caractéristique des propositions en étude de cas du baccalauréat STT-CG, de la multiplication des annexes, en particulier des annexes à rendre (8, 10, voire plus) dont certaines d'entre elles n'aboutissent qu'à l'inscription de deux ou trois montants dans les cases laissées vides dans un tableau tout préparé. La capacité à présenter de façon ordonnée ses idées dans un tableau ou par l'intermédiaire d'un schéma pourra être testée dans l'épreuve écrite du baccalauréat STG. Les annexes à rendre ne doivent concerner que : - les tracés (organigramme, tableaux, schémas...) dont l'élaboration ou la reproduction sur la copie du candidat seraient jugés consommateurs excessifs de temps par apport aux capacités effectivement testées ; - les documents standards émanant de tiers habituellement complétés dans l'activité professionnelle : par exemple le tableau des soldes intermédiaires de gestion. A noter : dans la spécialité CFE, on ne présente pas dans les données fournies au candidat le bilan issu de la liasse fiscale mais le bilan conforme aux règles comptables. - sur le fond On devrait trouver dans chaque sujet : - une diversité des capacités évaluées et des savoirs mobilisés (correspondant à différents points des programmes de première et de terminale précités) ; - une diversité des traitements demandés : synthèse de documents ; commentaires de données numériques, textuelles ou visuelles ; traitements quantitatifs ; analyse de situation ; conception de documents ... On peut demander au candidat : - de terminer un travail déjà amorcé ; - d'effectuer un contrôle ou une recherche d'erreur(s) à partir d'un document fourni. Chaque partie est accompagnée d'une mise en situation problématisée ou d'une contextualisation pour permettre au candidat de mettre en évidence ses capacités d'analyse et de diagnostic.
--	--

	Dans le cas où le sujet est centré sur une seule entreprise, le sujet commence par un chapeau de présentation de l'entreprise ; si le contexte du cas proposé nécessite une présentation développée, une fiche signalétique en annexe complète l'information fournie dans le chapeau. En outre, chaque partie doit être précédée d'un chapeau de mise en situation avant de procéder au questionnement proprement dit. Chaque sous partie, ou à défaut chaque partie, renvoie précisément aux numéros des annexes nécessaires au traitement de la sous partie (ou de la partie). Ces annexes donnent des compléments qualitatifs ou quantitatifs sur la mise en situation mais également des informations permettant d'aider le candidat dans le traitement de la question (par exemple l'extrait d'un texte législatif, d'un article de revue, d'un document interne de l'entreprise étudiée) ; la source de l'information fournie est systématiquement précisée. A la différence des chapeaux qui donnent des éléments environnementaux, de contexte ou de mise en situation dont certains ne seront pas obligatoirement exploités dans le cas, une annexe ne fournit que les informations nécessaires au traitement des questions posées.
Indications pour le barème	Le principe fondamental d'établissement du barème est le suivant : le nombre de points attribués à une question est sensiblement proportionnel au temps qui doit être consacré au traitement de la question par rapport à la durée de l'épreuve.

CAS MEUBLOIS

(construit à partir d'un sujet bac STT)

- Sujet exemple n°1 page 1 -

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
SÉRIE : SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION
ÉPREUVE ÉCRITE DE LA SPÉCIALITÉ : COMPTABILITÉ ET
FINANCE D'ENTREPRISE

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 7

Documents autorisés :

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Matériel autorisé :

Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire (circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999 ; BOEN n° 42).

Documents remis au candidat : le sujet comporte 17 pages numérotées de 1 à 17.

Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à votre disposition.

Le sujet se présente sous la forme de 3 dossiers indépendants

Page de garde	p.1
Présentation du sujet.....	p.2
DOSSIER 1 : (67 points)	p.2
DOSSIER 2 : (51 points)	p.4
DOSSIER 3 : (22 points)	p.6

Le sujet comporte les annexes suivantes :

DOSSIER 1

Annexe 1 - Extrait de l'entretien avec Monsieur Pellerin	p.7
Annexe 2 - Documents commerciaux de décembre 2005 et extrait du plan de comptes	p.8
Annexe 3 - Extrait du système d'informations de l'entreprise MEUBLOIS	p.9
Annexe 4 - Note d'information faxée par le fournisseur LUDIMECO	p.10
Annexe 5 - Capture d'écran.....	p.10
Annexe 6 - Informations relatives aux immobilisations.....	p.11
Annexe 7 - Extraits des tableaux d'amortissement	p.12
Annexe A - Responsabilités et missions (à rendre).....	p.15
Annexe B - Gestion des droits d'accès au progiciel de gestion intégré (à rendre).....	p.15

DOSSIER 2

Annexe 8 - Informations relatives aux stocks	p.12
Annexe 9 - Extrait du tableau de répartition des charges indirectes	p.13
Annexe 10 - Analyse du résultat par variabilité du modèle « Voltaire »	p.13
Annexe C - Calcul du coût de revient et du résultat du modèle « Avignon » (à rendre) ...	p.16
Annexe D - Analyse du résultat par variabilité du modèle « Florence » (à rendre).....	p.16

DOSSIER 3

Annexe 11 - Bilan fonctionnel condensé au 31 décembre 2005 et ratios de rotation et de structure	p.14
Annexe E - Fonds de roulement net global, besoin en fonds de roulement et trésorerie (à rendre)	p.17

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement dans votre copie.

- Sujet exemple n°1 page 2 -

SUJET

*Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie.
Toute information calculée devra être justifiée.
Les écritures comptables devront comporter les numéros et les noms des comptes et un libellé.*

SARL au capital de 100 000 €, l'entreprise MEUBLOIS est implantée à Lille. Son activité est à la fois industrielle et commerciale : elle fabrique des meubles de bureau en bois (bureaux, armoires, chaises, fauteuils...) et distribue des accessoires de bureau qu'elle achète auprès d'autres fabricants (lampes, porte-revues, porte-manteaux...). Sa clientèle se compose d'entreprises, de grossistes et de magasins spécialisés.

Monsieur Loison, gérant et fondateur de la société, dirige une équipe d'une cinquantaine de personnes.

L'exercice comptable coïncide avec l'année civile et toutes les activités de l'entreprise sont soumises à la TVA au taux normal. La comptabilité est tenue dans quatre journaux auxiliaires : VT (journal des ventes) ; HA (journal des achats) ; TRE (journal de trésorerie) ; OD (journal des opérations diverses).

Jeune diplômé(e), vous intégrez en période d'essai l'équipe comptable et financière de la société MEUBLOIS. Après entretien, M. Pellerin vous confie plusieurs dossiers pour évaluer vos compétences :

- dossier 1 : opérations d'exploitation et d'investissement ;
- dossier 2 : comptabilité de gestion : analyse des coûts des modèles Avignon et Florence et prise de décision relative à une commande.
- dossier 3 : analyse financière du bilan.

DOSSIER 1

PREMIERE PARTIE - Opérations d'exploitation

L'**annexe 1** vous permet de prendre contact avec l'organisation dans laquelle vous allez travailler. Vous disposez de renseignements complémentaires fournis dans les **annexes 2 à 5**.

Votre travail :

- 1. Indiquer au chef d'atelier les responsabilités et les missions respectives de Monsieur Olivier et de Madame Berger (annexe A à rendre avec la copie).**
- 2. Compléter le tableau de gestion des droits d'accès au progiciel de gestion intégré utilisé par le service comptable et financier de l'entreprise (annexe B à rendre avec la copie).**
- 3. Enregistrer dans les journaux concernés les documents commerciaux figurant en annexe 2. Vous prendrez soin d'identifier clairement le journal auxiliaire concerné.**

- Sujet exemple n°1 page 3 -

4. A partir de l'annexe 3, M. Loison souhaite connaître le nom du représentant qui a en portefeuille le client SA Delmas (411delmas), en vue d'effectuer un geste commercial. Une remise lui sera accordée sur sa prochaine commande. Présenter la requête SQL nécessaire à l'obtention de cette information.

5. A l'aide de la note d'information donnée en annexe 4, écrire la requête SQL permettant de mettre à jour le prix de vente HT des « lampes antiques » (CodeProduit : latic ; PrixHTProduit : 10).

6. M. Luc Dumez, un des représentants de la société MEUBLOIS, se connecte à distance au système d'informations de l'entreprise pour mettre à jour la base clients. Un message d'erreur (annexe 5) apparaît à l'écran. Il vous demande de lui fournir une explication et de proposer une solution.

DEUXIEME PARTIE - Opération d'investissement

Pour améliorer la production, les dirigeants de l'entreprise MEUBLOIS ont décidé, en novembre 2005, d'investir dans une machine à commande numérique plus performante et de céder l'ancienne machine.

L'investissement a été partiellement financé par la cession de l'ancienne machine, et pour le reste, par emprunt bancaire. Les informations relatives à ces opérations vous sont communiquées en **annexes 6 et 7**.

Ces opérations sont les seules réalisées en 2005 en ce qui concerne les installations techniques.

Votre travail :

1. Comptabiliser, dans le journal auxiliaire adéquat, la facture d'acquisition du nouveau matériel.

2. Dans un premier temps, vous prenez en compte la sortie de l'ancienne machine :

2.1 Passer l'écriture de cession au journal des OD.

2.2 Déterminer le montant de la dotation aux amortissements complémentaire pour l'année 2005.

2.3 Présenter les écritures d'inventaire au 31 décembre 2005 relatives à cette cession.

2.4 Quantifier l'impact de la cession sur le résultat comptable de l'entreprise d'une part et sur la trésorerie de l'entreprise d'autre part.

3. Dans un second temps, vous vous intéressez à la nouvelle machine :

3.1 Justifier les montants des annuités d'amortissement de l'exercice 2005 figurant dans les extraits des tableaux d'amortissement (annexe 7) : 1050 € pour la structure principale et 400 € pour les composants électroniques.

3.2 Enregistrer les écritures de dotation aux amortissements pour l'exercice 2005.

4. Préciser l'utilité du tableau des immobilisations figurant en annexe des documents de synthèse.

5. Présenter la ligne complète « installations techniques » du tableau des immobilisations au 31 décembre 2005 (la valeur brute des installations techniques au 1^{er} janvier 2005 s'élève à 325 000 €).

DOSSIER 2

Le comptable, Monsieur Pellerin a commencé l'analyse des coûts 2005 pour trois modèles de bureau : « Florence », « Avignon » et « Voltaire ».

Les trois bureaux sont fabriqués à partir de deux types de bois différents et de divers autres composants. Ils sont élaborés dans les ateliers, puis stockés en attente de commercialisation.

Les représentants perçoivent une commission de 2 % du chiffre d'affaires. Cette commission représente une charge directe de distribution.

Pour l'année 2005, on vous fournit les éléments suivants :

- prix de vente unitaire hors taxe : 390 € pour le modèle « Florence » ; 230 € pour le modèle « Avignon » et 250 € pour le modèle « Voltaire » ;
- quantité vendue : 4000 pour le modèle « Florence » et 4 000 pour le modèle « Voltaire ».

Les comptes de stock des bureaux modèles « Florence » et « Avignon » sont présentés en **annexe 8**.

Un extrait du tableau de répartition des charges indirectes est donné en **annexe 9**.

PREMIERE PARTIE - Le produit « Avignon »

Votre travail :

1. Indiquer, pour l'année 2005, la quantité produite et la quantité vendue de bureaux « Avignon ».

2. A partir de la fiche de stock, présenter les formules implantées dans les cellules C14, H12 à H14.

3. A partir de l'extrait du tableau d'analyse des charges indirectes (annexe 9) :

3.1 Justifier le choix de l'unité d'œuvre du centre distribution.

3.2 Calculer pour le centre distribution : le nombre et le coût de l'unité d'œuvre.

3.3 Calculer pour le centre administration : le coût de l'unité d'œuvre.

4. Compléter le tableau de calcul du coût de revient et du résultat pour le modèle « Avignon » (annexe C à rendre avec la copie).

DEUXIEME PARTIE : l'avenir du produit « Florence »

Le modèle Florence doit faire l'objet d'une attention particulière car c'est un modèle que le service technique pense faire évoluer. Pour compléter la réflexion, le comptable vous demande de réaliser l'analyse des charges de ce modèle afin de vérifier sa rentabilité (**annexe D à rendre avec la copie**), sachant que :

- les charges opérationnelles unitaires pour un modèle « Florence » sont de 249,60 € ;
- les charges de structure totales concernant le modèle « Florence » s'élèvent à 540 000 €.

Votre travail :

- 1. Compléter le tableau d'analyse du résultat par variabilité de l'année 2005 pour le produit « Florence ».**
- 2. Calculer le seuil de rentabilité en valeur et l'indice de sécurité pour ce modèle.**
- 3. Commenter les résultats obtenus.**

TROISIEME PARTIE : étude de la commande de la SA DUFILO

Courant décembre 2005, la SA DUFILO, une grande entreprise de la région, contacte l'entreprise MEUBLOIS. Cette société souhaite passer une commande de 300 bureaux « Voltaire » à condition d'obtenir 10 % de réduction sur le prix de vente.

M. Collier, chef d'atelier, vous précise que les capacités de production sont suffisantes pour réaliser cette commande.

M. Pellerin vous communique en **annexe 10** deux situations prévisionnelles dont une prend en compte la commande du client.

Votre travail :

Rédiger une note à l'attention de Monsieur Pellerin sur l'opportunité d'accepter ou non la commande de l'entreprise SA DUFILO en prenant en compte l'incidence de l'activité sur le montant des charges opérationnelles et de structure.

DOSSIER 3

Afin de sensibiliser M. Loison au respect des équilibres économiques et financiers, M. Pellerin a établi un bilan fonctionnel condensé et a comparé des ratios de l'entreprise avec ceux du secteur d'activité (**annexe 11**).

Votre travail :

- 1. Dans le tableau de l'annexe E (à rendre avec la copie), calculer pour 2005 :**
 - le fonds de roulement net global ;
 - le besoin en fonds de roulement global en distinguant le besoin en fonds de roulement d'exploitation et le besoin en fonds de roulement hors exploitation ;
 - la trésorerie nette.
- 2. A la lecture de l'annexe 11, trouver des éléments permettant de justifier la trésorerie nette négative au 31 décembre 2005.**
- 3. Proposer des décisions à prendre à court terme et à long terme pour améliorer la situation de la trésorerie.**

ANNEXE 1 - Extrait de l'entretien avec Monsieur Pellerin

Lors de votre entretien d'embauche, vous avez été reçu(e) par M. Pellerin qui vous a présenté la société et plus particulièrement le service comptable et financier.

M. Pellerin : MEUBLOIS est la contraction de « meubles » et de « Loison », nom du créateur de la SARL. Monsieur Loison, ancien menuisier :

- pilote la conception et la fabrication du mobilier de bureau en collaboration avec M. Collier, chef d'atelier ;
- réalise les devis ;
- gère et anime le réseau commercial de l'entreprise.

Vous allez intégrer le service comptable et financier composé d'une équipe de trois personnes dont les tâches sont bien définies. J'ai deux collaborateurs : M. Olivier et Mme Berger.

Jacques Olivier, responsable de la comptabilité des achats, enregistre toutes les factures reçues des fournisseurs et leur règlement. Le budget mensuel des décaissements est généré automatiquement dans le module achats du progiciel.

Vous : Qu'entendez-vous par décaissements ?

M. Pellerin : Eh bien, le paiement de l'ensemble des fournisseurs. Je poursuis. Monsieur Olivier s'occupe également de l'enregistrement des opérations diverses, principalement le suivi des immobilisations : création et mise à jour des fiches d'immobilisations en vue d'obtenir les plans d'amortissement mais aussi de générer les écritures nécessaires.

Madame Odile Berger s'occupe principalement des ventes : facturation, comptabilisation, suivi des règlements et des litiges, relance clients. Le budget mensuel des encaissements est généré automatiquement par le progiciel dans le module ventes.

Vous : Procédez-vous à une sélection des clients ?

M. Pellerin : Oui. Avant l'ouverture d'un compte client, nous réalisons systématiquement une enquête de solvabilité.

Vous : Et vous, Monsieur Pellerin, quelle est votre mission ?

M. Pellerin : Ma fonction est triple :

- centraliser et compléter les documents que me fournissent mes collaborateurs concernant les encaissements et les décaissements en vue de l'élaboration du budget de trésorerie. Ce document me permet d'optimiser la gestion de la trésorerie par une gestion prévisionnelle des excédents comme des besoins de trésorerie ;
- calculer les coûts de revient des meubles de bureau et gérer les stocks ;
- procéder à l'analyse financière des documents de synthèse afin de nous positionner par rapport à la concurrence et dégager ainsi les points forts et faibles de l'entreprise.

Vous : Merci de votre accueil. A très bientôt.

- Sujet exemple n°1 page 8 -

ANNEXE 2 - Documents commerciaux et extrait du plan de comptes**Extrait du plan comptable de l'entreprise :**

N° de compte	Intitulé des comptes
401papmod	Papeterie Moderne
401toupin	Ets Toupin
411delmas	SA Delmas

MEUBLOIS	
Le 03/12/05	
DOIT : SA DELMAS	
Facture V 1204	
Désignation	Montant
2 bureaux modèle Florence	765,00
5 chaises modèle Confort	270,00
Montant brut HT	1 035,00
Remise 5%	51,75
Net commercial HT	983,25
Port forfaitaire HT	50,00
Montant HT	1 033,25
TVA 19,6%	202,52
Net à payer le 3/01/2006	1 235,77

Ets TOUPIN	
Le 10/12/05	
Reçue le 13/12/05	
DOIT : MEUBLOIS	
Facture 1239	
Désignation	Montant
Planches de pin des landes	9 310,00
Remise 10%	931,00
Net commercial HT	8 379,00
Port forfaitaire HT	105,00
Montant HT	8 484,00
TVA 19,6%	1 662,86
Net à payer le 10/02/2006	10 146,86

MEUBLOIS	
Le 09/12/05	
AVOIR : SA DELMAS	
Facture AV 1204	
Désignation	Montant
Retour de 2 chaises non conformes, brut HT	108,00
Remise 5%	5,40
Avoir HT	102,60
TVA 19,6%	20,11
Net à votre crédit	122,71

PAPETERIE MODERNE	
Le 17/12/05	
Reçue le 17/12/05	
DOIT : MEUBLOIS	
Facture V 618	
Désignation	Montant
5 paquets de 5 ramettes de papier	60,00
2 cartouches	202,00
Montant HT	262,00
TVA 19,6%	51,35
Net à payer le 20/12/2005	313,35

- Sujet exemple n°1 page 9 -

ANNEXE 3 - Extrait du système d'informations de l'entreprise MEUBLOIS

Table Representant

	CodeRepresentant	NomRepresentant	RueRepresentant	VilleRepresentant	CodepostRepresentant	TelRepresentant
+	R001	Dumez Luc	10 rue du seuil	Lillers	62190	06.21.18.42.54
+	R002	Resty Aline	145 avenue de la république	Calais	62100	06.26.13.95.38
+	R003	Evojet Karl	32 boulevard de Paris	Arras	62000	06.12.41.09.54
+	R004	Hadlin Marc	7 chemin de Nice	Lille	59000	06.28.11.59.04
+	R005	Sefenne Lucie	25 place d'armes	Valenciennes	59300	06.26.39.04.65

Table Categorie

	CodeCategorie	NomCategorie
+	ent	Entreprise
+	gros	Grossiste
+	mag	Magasin spécialisé

Table Commande

	CodeCommand	DateCommande	CodeClient
+	C200500543	17/11/2005	411delmas
+	C200500562	21/11/2005	411lub
+	C200500617	20/12/2005	411delmas

Table PorterSur

	CodeCommande	CodeProduit	Qtecommandee
	C200500543	burflo	10
	C200500543	chaiconf	40
	C200500617	buravi	25

Table Produit

	CodeProduit	DesignProduit	PrixHTProduit
+	buravi	Bureau Avignon	230
+	burflo	Bureau Florenc	384
+	chaiconf	Chaise Confort	54

Table Client

	CodeClient	NomClient	RueClient	VilleClient	CodepostClient	TelClient	CodeCategorie	CodeRepresentant
+	411delmas	SA Delmas	32 rue du moulin	Lillers	62190	03.21.20.39.75	gros	R001
+	411lub	SAS Lubic	1 avenue du peuple belge	Cambrai	59400	03.27.54.09.05	ent	R005
+	411mer	Chez Fanny	45 place du Haut Pont	Dunkerque	59140	03.28.56.92.44	mag	R004
+	411plur	SA Plurbin	23 rue des merles	Béthune	62400	03.21.43.12.95	ent	R001
+	411valde	SARL Valde	45 boulevard de strasbourg	Boulogne sur Mer	62200	03.28.17.93.45	ent	R002

- Sujet exemple n°1 page 10 -

ANNEXE 4 - Note d'information faxée par le fournisseur LUMIDECO

De : LUMIDECO	A : SARL MEUBLOIS
Date : 20/12/2005	Objet : modification des tarifs

Suite à des difficultés d'approvisionnement sur le marché des matières premières, nous sommes dans l'obligation d'augmenter nos tarifs de 15 % à compter du 1^{er} janvier 2006.
Conscients du préjudice commercial et de ses conséquences, nous réactualiserons dès que possible nos conditions de facturation.

Fabbio

ANNEXE 5 - Capture d'écran

Code du client	411crnpdc
Nom du client	Conseil régional
Rue du client	Hotel de Région - centre Rihour
Ville du client	Lille Cedex
Code postal du client	59555
Téléphone du client	03.28.82.82.82
Code catégorie	Col
Code Représentant	R004



- Sujet exemple n°1 page 11 -

ANNEXE 6 - Informations relatives aux immobilisations

SA RICHARDSON Facture XA125 du 15/11/2005 Doit : SARL MEUBLOIS	
Machine à commande numérique AS2000	155 000,00
Remise 4 %	- 6 200,00
Net commercial HT	148 800,00
Transport	400,00
Installation, essai et mise en route	800,00
Montant HT	150 000,00
TVA 19,6 %	29 400,00
Net à payer avant le 15/01/2006	179 400,00

La nouvelle machine est mise en service le 1^{er} décembre 2005.

La structure principale a une durée de vie prévue de 10 ans. Cependant, il a été décidé de l'amortir en fonction de la durée horaire d'utilisation qui est estimée à 28 800 heures (2 880 heures par an pour une activité régulière sur 12 mois).

Dans le coût d'acquisition de cette machine figurent des composants électroniques pour un montant HT de 24 000 €, qui doivent être changés tous les 5 ans. Ces composants sont amortissables selon le mode linéaire.

L'ancienne machine a été cédée le 15 décembre 2005 pour un montant HT de 21 000 €. Le règlement aura lieu ultérieurement. Elle avait été acquise 105 000 € le 15 juin 2002 et mise en service aussitôt. Elle a été, depuis son acquisition, régulièrement amortie en linéaire sur 5 ans jusqu'à l'inventaire 2004.

- Sujet exemple n°1 page 12 -

ANNEXE 7 - Extraits des tableaux d'amortissement**Extrait du tableau d'amortissement de la structure principale**

Années	Valeur d'origine	Valeur amortissable	Annuité d'amortissement	Valeur nette comptable	Valeur actuelle	Dépréciation
2005	126 000		1 050	124 950		
2006	126 000		12 600	112 350		
2007	126 000		12 600	99 750		
2008						

Extrait du tableau d'amortissement des composants électroniques

Années	Valeur d'origine	Valeur amortissable	Annuité d'amortissement	Valeur nette comptable	Valeur actuelle	Dépréciation
2005	24 000		400	23 600		
2006	24 000		4 800	18 800		
2007	24 000		4 800	14 000		
2008						

Tableau d'amortissement de la machine cédée

Années	Base d'amortissement	Annuités	Annuités cumulées	Valeur nette comptable
2002	105 000	11 375	11 375	93 625
2003	105 000	21 000	32 375	72 625
2004	105 000	21 000	53 375	51 625
2005	105 000	21 000	74 375	30 625
2006	105 000	21 000	95 375	9 625
2007	105 000	9 625	105 000	0

ANNEXE 8 - Informations relatives aux stocks**Comptes de stock des modèles « Florence » et « Avignon »**

	A	B	C	D	F	G	H	I
1	Modèle Florence							
2								
3	ÉLÉMENTS	Q	CU	MONTANT	ÉLÉMENTS	Q	CU	MONTANT
4	Stock initial	500	366,35	183 175,00	Sorties	4 000	368,75	1 475 000,00
5	Entrées	4 800	369,00	1 771 200,00	Stock final	1 300	368,75	479 375,00
6	Total	5 300	368,75	1 954 375,00	Total	5 300	368,75	1 954 375,00
7								
8								
9	Modèle Avignon							
10								
11	ÉLÉMENTS	Q	CU	MONTANT	ÉLÉMENTS	Q	CU	MONTANT
12	Stock initial	500	204,80	102 400,00	Sorties	7 500	212,00	1 590 000,00
13	Entrées	7 200	212,50	1 530 000,00	Stock final	200	212,00	42 400,00
14	Total	7 700	212,00	1 632 400,00	Total	7 700	212,00	1 632 400,00

- Sujet exemple n°1 page 13 -

ANNEXE 9 - Extrait du tableau de répartition des charges indirectes

	Centre Distribution	Centre Administration
Total des charges indirectes (€)	81 525	31 500
Unité d'œuvre (uo)	Quantité de meubles vendus	(1)
Nombre d'unités d'œuvre		35 000
Coût de l'unité d'œuvre (arrondi à deux chiffres après la virgule).		

(1) La répartition des charges indirectes du centre administration est la suivante (pour un exemplaire vendu) :

- o 2 uo pour le modèle « Florence » ;
- o 2 uo pour le modèle « Avignon » ;
- o 3 uo pour le modèle « Voltaire ».

**ANNEXE 10 - Analyse du résultat par variabilité du modèle
« VOLTAIRE »**

Situation prévisionnelle au 31/12/2005 (sans la commande de la SA DUFILLO)			
Eléments	Détails des calculs	Montant total	Taux
Chiffre d'affaires	4000 * 250	1 000 000,00	100,00%
Charges opérationnelles	4000 * 150	600 000,00	60,00%
Marge sur coût variable		400 000,00	40,00%
Charges de structure		380 000,00	
Résultat		20 000,00	

Situation prévisionnelle au 31/12/2005 (compte tenu de la commande de la SA DUFILLO)			
Eléments	Détails des calculs	Montant total	Taux
Chiffre d'affaires	4000 * 250 + 300 * (250 * 90 %)	1 067 500,00	100,00%
Charges opérationnelles	4300 * 150	645 000,00	60,42%
Marge sur coût variable		422 500,00	39,58%
Charges de structure		380 000,00	
Résultat		42 500,00	

- Sujet exemple n°1 page 14 -

ANNEXE 11 - Bilan fonctionnel condensé au 31 décembre 2005 et ratios de rotation et de structure

	A	B	C	D
1	EMPLOIS	2005	RESSOURCES	2005
2	EMPLOIS STABLES		RESSOURCES STABLES	
3	Actif immobilisé	557 900	Capitaux propres	169 850
4			Provisions pour charges	4 500
5			Amort. et dépréciations de l'actif	278 361
6			Emprunts et dettes auprès d' Etablissement de crédit	179 125
7	Total	557 900	Total	631 836
8	ACTIF CIRCULANT		PASSIF CIRCULANT	
9	Exploitation	379 935	Exploitation	244 312
10	Hors exploitation	0	Hors exploitation	44 721
11	Trésorerie actif	6 179	Trésorerie passif ⁽¹⁾	23 145
12	Total	386 114	Total	312 178
13	TOTAL	944 014	TOTAL	944 014

⁽¹⁾Concours bancaires courants

Ratios	Entreprise 2005	Valeur moyenne Secteur d'activité
Durée du crédit client	58 jours	45 jours
Durée du crédit fournisseur	35 jours	50 jours
Durée de stockage matières premières	20 jours	12 jours
Taux d'endettement (Dettes financières/Ressources stables)	45%	48%

- Sujet exemple n°1 page 15 -

ANNEXE A - Responsabilités et missions
(à rendre avec la copie)

	Monsieur Olivier	Madame Berger
Responsabilités		
Missions		

ANNEXE B - Gestion des droits d'accès au progiciel de gestion intégré
(à rendre avec la copie)

Module Intervenants	Achats	Ventes	Opérations diverses	Trésorerie
M. Loison	I	I	I	I
M. Pellerin	I	I	I C M S	I C M S
M. Olivier				
Mme Berger				

Légende : I : Interrogation C : Création M : Modification S : Suppression

Information complémentaire : n'étant pas un professionnel de la gestion comptable, M. Loison n'a pas souhaité avoir d'autres droits sur ce module du logiciel.

- Sujet exemple n°1 page 16 -

**ANNEXE C - Calcul du coût de revient et du résultat du modèle
« Avignon »**

(à rendre avec la copie)

ELEMENTS	Q	PU	MONTANT
Charges directes :			
Charges indirectes :			
COUT DE REVIENT			
RESULTAT ANALYTIQUE			

ANNEXE D - Analyse du résultat par variabilité du modèle « Florence »
(à rendre avec la copie)

	Détails du calcul	Montant	Taux
Chiffre d'affaires			
Charges variables			
Marge			
Charges de structure			
Résultat			

- Sujet exemple n°1 page 17 -

ANNEXE E - Fonds de roulement, besoin en fonds de roulement et trésorerie
(à rendre avec la copie)

Eléments	Calcul	Montant 2005
Fonds de roulement net global		
Besoin en fonds de roulement dont : - besoin en fonds de roulement d'exploitation - besoin en fonds de roulement hors exploitation		
Trésorerie nette		

- Sujet exemple n°1 corrigé -

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE
SERIE : SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION
SPECIALITE : COMPTABILITE ET FINANCE D'ENTREPRISE
EPREUVE : ETUDE DE SPECIALITE

ELEMENTS INDICATIFS DE CORRIGE

Ce dossier présente des éléments de corrigé à l'attention des correcteurs.
Plusieurs questions appellent des réponses rédigées de la part des candidats.
Seules les idées clés sont proposées, de manière schématique, pour permettre une approche ouverte des
réponses des candidats.
Ce document ne constitue donc pas un modèle.

Barème global : sur 140 points

NOTA : il est rappelé que les nombres de points annoncés dans le sujet constituent un engagement à minima, incontournable, vis-à-vis des candidats. Le barème fourni respecte cette contrainte et doit s'appliquer à tous, sauf indications complémentaires données, lors des corrections, sur décision nationale.

DOSSIER 1 : (67 points)

- **Première partie** (36 points)
- **Deuxième partie** (31 points)

DOSSIER 2 : (51 points)

- **Première partie** (25 points)
- **Deuxième partie** (18 points)
- **Troisième partie** (8 points)

DOSSIER 3 : analyse financière du bilan (22 points)

- Sujet exemple n°1 corrigé -

DOSSIER 1**PREMIERE PARTIE - Opérations d'exploitation (36 points)****1) ANNEXE A : responsabilités et missions (à rendre avec la copie)**

	Monsieur Olivier	Madame Berger
Responsabilités	Comptabilité des achats et des opérations diverses.	Comptabilité des ventes
Missions	Enregistrement des factures fournisseurs Règlement Budget des décaissements Suivi des immobilisations.	Facturation et comptabilisation des ventes Règlements et suivi clients Budget des encaissements.

Programme STG	Justifications et commentaires
T. CFE : Thème 1 : 1.1 La fonction comptable dans l'entreprise ; les missions de la fonction comptable et l'organisation de la fonction comptable à partir de profils de poste de comptable.	<i>N'existait pas dans le programme de terminale CG. Permet de découvrir l'organisation comptable de l'entreprise.</i>

2) ANNEXE B : gestion des droits d'accès au progiciel de gestion intégré (à rendre avec la copie)

Module	Achats	Ventes	Opérations diverses	Trésorerie
Intervenants				
M. Loison	I	I	I	I
M. Pellerin	I	I	I C M S	I C M S
M. Olivier	I C M S	I	I C M S	I
Mme Berger	I	I C M S	I	I

Légende : I : Interrogation ; C : Création ; M : Modification ; S : Suppression

Programme STG	Justifications et commentaires
T. CFE : Thème 3 : 3.2 Le traitement des données comptables en environnement réseau ; gestion des données (accès, mise à jour, intégrité et sécurité).	<i>N'existait pas dans le programme de terminale CG. Permet de faire le lien entre l'organisation comptable de l'entreprise et son système d'information. Autorisation des utilisateurs ; définition de leurs droits.</i>

- Sujet exemple n°1 corrigé -

3) Enregistrement des documents commerciaux dans les journaux auxiliaires

Programme STG			Justifications et commentaires		
P. Gestion : Thème 3 : 3.4 L'analyse des transactions externes. Le cycle d'exploitation. T. CFE : Thème 2 : 2.1 Les clients et les fournisseurs. Factures de doit et d'avoir avec réductions commerciales, frais de port.			Plus de consignation / déconsignation d'emballages. Plus de remises en cascade. A partir de documents de base, procéder aux enregistrements des opérations comptables au journal.		
Journal auxiliaire	Date	N° comptes	Intitulés des comptes et libellés des opérations	Débit	Crédit
VT	03/12/05	411delmas 701 7085 44571	SA Delmas Ventes de produits finis Ports et frais accessoires facturés Etat, TVA collectée Facture V 1204 – SA DELMAS	1 235,77	983,25 50,00 202,52
VT	09/12/05	701 44571 411delmas	Ventes de produits finis Etat, TVA collectée SA Delmas Avoir AV 1204 – SA DELMAS	102,60 20,11	122,71
HA	13/12/05	601 6241 44566 401toupin	Achats de matières premières Transport sur achats Etat, TVA déductible sur ABS Ets Toupin Facture 1239 – TOUPIN	8 379,00 105,00 1 662,86	10 146,86
HA	17/12/05	6064 44566 401papmod	Fournitures administratives Etat, TVA déductible sur ABS Papeterie Moderne Facture V 618 – PAPETERIE MODERNE	262,00 51,35	313,35

4) Requête SQL

```
SELECT NomRepresentant
FROM Client, Representant
WHERE Representant.CodeRepresentant = Client.CodeRepresentant
AND NomClient = « SA Delmas »
```

Programme STG	Justifications et commentaires
P. Gestion : Thème 2 : 2.3 La base de données. Le langage de requête SQL.	N'existait pas dans le programme de T. CG. La requête SQL répond à un besoin de gestion. Réaliser sur papier une requête en SQL comportant les instructions SELECT, FROM, WHERE.

5) Requête SQL

```
UPDATE Produit
SET PrixHTProduit = PrixHTProduit * 1,15
WHERE Produit.DesignProduit = « Lampe Antique » ;
```

- Sujet exemple n°1 corrigé -

Programme STG	Justifications et commentaires
T. CFE : Thème 3 : 3.1 La base de données. La conception des requêtes de modification de la base de données et leur traduction en langage SQL : mise à jour (UPDATE).	<i>N'existait pas dans le programme de T. CG. La requête SQL répond à un besoin de gestion.</i>

6) Message d'erreur à l'écran : explication et solution

M. Luc Dumez veut saisir la fiche d'un nouveau client. Le système de gestion de base de données refuse d'ajouter cet enregistrement dans la table Client, car les contraintes d'intégrité référentielles ne sont pas respectées. Le code catégorie « Col » saisi dans le formulaire n'existe pas en temps que clé primaire dans la table Catégorie. Il faut d'abord créer ce code catégorie dans la table Catégorie, en ajoutant un enregistrement lui correspondant : Col Collectivité. La donnée « Col » existant en tant que clé primaire dans la table Catégorie pourra être saisie en qualité de clé étrangère dans la table Client car les contraintes d'intégrité référentielles sont respectées.

Programme STG	Justifications et commentaires
P. Gestion : Thème 2 : 2.2 Le modèle relationnel. Les contraintes d'intégrité (clés).	<i>N'existait pas dans le programme STT. Répond à une situation de gestion.</i>

DEUXIEME PARTIE - Opérations d'investissement (31 points)**1) Comptabilisation de la facture XA125**

Journal auxiliaire	Date	N° comptes	Intitulés des comptes et libellés des opérations	Débit	Crédit
OD ou HA	15/11/05	21541 21542 44562 404	Matériel industriel – structure principale Matériel industriel – composants élec. Etat, TVA déductible sur immobilisations Fournisseur d'immobilisations <i>Facture XA125 – SA RICHARDSON</i>	126 000,00 24 000,00 29 400,00	179 400,00

Programme STG	Justifications et commentaires
T. CFE : Thème 2 : 2.2 Les fournisseurs d'immobilisations (le coût d'entrée des actifs immobilisés). Leur comptabilisation.	<i>Pas de changement dans la facture à comptabiliser. Application des normes comptables et décomposition du coût d'acquisition de l'immobilisation en composants.</i>

2) Ancienne machine**2.1) Ecriture de cession**

Journal auxiliaire	Date	N° comptes	Intitulés des comptes et libellés des opérations	Débit	Crédit
OD	31/12/05	462 775 44571	Créances sur cessions d'immobilisation Produits de cession d'éléments d'actif Etat, TVA collectée <i>Cession ancienne machine</i>	25 116,00	21 000,00 4 116,00

- Sujet exemple n°1 corrigé -

2.2) Montant de la dotation aux amortissements complémentaire pour l'année 2005
 $105\,000 * 0,20 = 21\,000 \text{ €} ; 21\,000 * 345/360 = \mathbf{20\,125 \text{ €}}$.
2.3) Ecritures d'inventaire au 31 décembre 2005 relatives à cette cession

Journal auxiliaire	Date	N° comptes	Intitulés des comptes et libellés des opérations	Débit	Crédit
OD	31/12/05	68112 28154	Dotations aux amortissements des immo corp. Amortissements du matériel industriel <i>Dotation complémentaire 2005 machine</i>	20 125,00	20 125,00
OD	31/12/05	675 28154 2154	Valeur comptable des éléments d'actifs cédés Amortissements du matériel industriel Matériel industriel <i>Sortie actif machine</i>	31 500,00 73 500,00	105 000,00

Justification des calculs : $53\,375 + 20\,125 = \mathbf{73\,500 \text{ €}}$ **2.4) Impact du résultat de cession**Calcul du résultat de cession = $21\,000 - 31\,500 = \mathbf{-10\,500 \text{ € (Moins-value)}}$.

Impact :

- sur le résultat : le résultat de l'exercice diminue de 10 500 €.

- sur la trésorerie : la trésorerie augmentera de 25 116,00 € après encaissement ultérieur du prix de cession TTC.

Programme STG	Justifications et commentaires
T. CFE : Thème 2 : 2.2 Les fournisseurs d'immobilisations. Les actifs immobilisés : cession. Thème 4 : 4.1 Les amortissements : comptabilisation, incidences sur le résultat et la trésorerie.	<i>Enregistrement au journal des amortissements et sortie d'un élément d'actif immobilisé amortissable. Evaluation des incidences d'une cession sur le résultat de l'exercice et sur la trésorerie.</i>

3) Nouvelle machine**3.1) Montants des annuités d'amortissement de 2005 dans les tableaux d'amortissement**Structure principale : $\mathbf{1\,050 \text{ €}} = 126\,000 * (2\,880 / 28\,800) * 30/360$.Composants électroniques : $\mathbf{400 \text{ €}} = 24\,000 * 0,20 * 30/360$.**3.2) Ecritures de dotation aux amortissements pour 2005**

Journal auxiliaire	Date	N° comptes	Intitulés des comptes et libellés des opérations	Débit	Crédit
OD	31/12/05	68112 281541	Dotations aux amortissements des immo corp. Amortissements de la structure principale <i>Dotation 2005 – Machine structure</i>	1 050,00	1 050,00

Journal auxiliaire	Date	N° comptes	Intitulés des comptes et libellés des opérations	Débit	Crédit
OD	31/12/05	68112 281542	Dotations aux amortissements des immo corp. Amortissements des composants <i>Dotation 2005 – Composants machine</i>	400,00	400,00

- Sujet exemple n°1 corrigé -

Programme STG	Justifications et commentaires
T. CFE : Thème 4 : 4.1 Principe de prudence. Plans d'amortissement linéaire et non linéaire, avec prorata temporis. Comptabilisation au journal.	<i>Méthode d'amortissement linéaire en fonction de la durée d'utilisation (années) et avec des unités de mesures physiques (heures).</i>

4) Tableau des immobilisations

Ce tableau est un des tableaux qui composent l'annexe des documents de synthèse élaborés à l'inventaire. Ce tableau permet d'expliquer les variations et les mouvements qui ont affecté le patrimoine de la société au cours d'un exercice comptable. On y trouve les éléments acquis et cédés à leur valeur d'origine. Il permet de compléter l'information donnée par le bilan.

5) Présentation de la ligne « Installations techniques » du tableau des immobilisations au 31 décembre 2005

Eléments	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
Installations techniques	325 000	150 000	105 000	370 000

Programme STG	Justifications et commentaires
T. CFE : Thème 4 : 4.3 L'établissement du compte de résultat, du bilan et de l'annexe. L'étude de l'annexe est limitée aux tableaux des immobilisations...	<i>A partir d'une acquisition et d'une cession d'immobilisation (enregistrement et tableau d'amortissement) présenter les incidences sur le tableau des immobilisations.</i>

DOSSIER 2

PREMIERE PARTIE - Le produit « Avignon » (25 points)

1) Modèle Avignon

Quantité produite : 7 200 modèles (entrées du compte de stock)

Quantité vendue : 7 500 modèles (sorties du compte de stock)

2) Formules implantées dans la fiche de stock

C14 = D14 / B14.

H12 = \$C\$14 et H13 et H14 recopie vers le bas la formule en H12.

3.1) Choix de l'unité d'œuvre du centre distribution

L'unité d'œuvre choisie pour le centre distribution est la quantité de meubles vendus car ce centre comprend toutes les charges liées à la vente et à la distribution des produits vendus. Il paraît donc opportun de prendre comme clé de répartition une unité physique qui se rapporte aux quantités de meubles effectivement vendus.

- Sujet exemple n°1 corrigé -

3.2) Calcul pour le centre distribution du nombre et du coût de l'unité d'œuvre15 500 meubles vendus : $4\,000 + 7\,500 + 4\,000$.Coût de l'unité d'œuvre du centre : $81\,525 / 15\,500 = 5,2596 \text{ €}$ arrondi à **5,26 €**.**3.3) Calcul pour le centre administration du coût de l'unité d'œuvre** $31\,500 / 35\,000 = 0,9$ **4) ANNEXE C : calcul du coût de revient et du résultat du modèle « Avignon »**

ELEMENTS	Q	PU	MONTANT
Charges directes :			
Coût de production des produits vendus	7 500	212,00	1 590 000,00
Coût de distribution direct	1 725 000	0,02	34 500,00
Charges indirectes :			
Centre Distribution	7 500	5,26	39 450,00
Centre Administration (1)	15 000	0,9	13 500,00
COÛT DE REVIENT	7 500	223,66	1 677 450,00

(1) $4\,000 * 2 + 7\,500 * 2 + 4\,000 * 3 = 35\,000 \text{ u.o.}$

ELEMENTS	Q	PU	MONTANT
Chiffre d'affaires	7 500	230,00	1 725 000,00
Coût de revient	7 500	223,66	1 677 450,00
RESULTAT ANALYTIQUE	7 500	6,34	47 550,00

Programme STG	Justifications et commentaires
P. Gestion : Thème 4 : 4.2 Le modèle des centres d'analyse. Le tableau de répartition des charges indirectes. Les fiches de stock. Les étapes de calcul des coûts complets et calcul du coût de revient. Calcul du résultat analytique par produit.	<i>Evoquer le choix des unités d'œuvre et son influence pour l'entreprise. Retrouver le nombre d'unités d'œuvre et calculer le coût d'une unité d'œuvre. Elaborer à l'aide d'un tableur des formules relatives à une fiche de stock avec la méthode du CMUP. Calculer le coût complet d'un produit et le résultat. Présenter les résultats sous forme de tableaux de calcul. NB : les taux de frais ne sont plus étudiés dans le programme de Première Gestion STG</i>

- Sujet exemple n°1 corrigé -

DEUXIEME PARTIE - L'avenir de « Florence » (18 points)**1) Tableau d'analyse du résultat par variabilité de l'année 2005****ANNEXE D : analyse du résultat par variabilité du modèle « Florence »**

Situation prévue au 31/12/2005			
Eléments	Détails des calculs	Montant total	Taux
Chiffre d'affaires	$4\,000 \times 390$	1 560 000,00	100 %
Charges opérationnelles	$4\,000 \times 249,60$	998 400,00	64 %
Marge sur coût variable	$4000 \times 134,40$	561 600,00	36 %
Charges de structure		540 000,00	
Résultat		+ 21 600,00	

2) Calcul du seuil de rentabilité en valeur et de l'indice de sécurité

PRODUIT « Florence »		
	Calculs	Montant
Seuil de rentabilité en €	$540\,000 / 0,36$	1 500 000,00
Marge de sécurité	$1\,560\,000,00 - 1\,500\,000,00$	60 000,00
Indice de sécurité	$(1\,560\,000 - 1\,500\,000) / 1\,500\,000$	0,038

3) Interprétation des résultats obtenus

Le produit Florence fait l'objet d'une attention particulière de la part du gestionnaire car ce modèle doit évoluer. La méthode des coûts partiels utilisée dans ce modèle permet de mettre en évidence sa rentabilité et sa capacité à absorber les charges de structure. Le seuil de rentabilité se situe en dessous du chiffre d'affaires réalisé. L'entreprise MEUBOIS réalise donc sur ce modèle un bénéfice de 21 600 €. Ce modèle est donc rentable mais la marge de sécurité est faible.

Programme STG	Justifications et commentaires
T. CFE : Thème 6 : 6.1 Le comportement des charges en relation avec le niveau d'activité. 6.2 L'analyse de la relation coût – volume – profit.	<i>Aborder la notion de seuil de rentabilité. Etude et calculs de charges opérationnelles et de charges de structure. Calcul de la marge de sécurité et de l'indice de sécurité.</i>

- Sujet exemple n°1 corrigé -

TROISIEME PARTIE - La commande de SA DUFILO (8 points)

Note à l'attention de M. PELLERIN sur l'acceptation de la commande de la SA DUFILO

Emetteur : Le stagiaire M ou Mlle X Destinataire : M. Pellerin, Responsable comptable et financier Note sur : acceptation de la commande de SA DUFILO	Date : 16/12/05
Monsieur, La SA DUFILO désire nous passer commande de 300 bureaux modèle « Voltaire » et nous demande une réduction de 10 % sur le prix de vente. Compte tenu des résultats obtenus sur ce modèle, il serait judicieux d'accepter cette offre même à 90 % du prix de vente normal. D'après la simulation des calculs de coûts et de marges sur ce modèle, cette quantité supplémentaire non négligeable (300 bureaux) permettrait de mieux absorber les charges de structure (380 000 €), le coût variable unitaire restant inchangé ; cela conduit à une augmentation significative du résultat de 22 500 €. Cette vente a un impact fort sur notre rentabilité. Je vous propose d'accepter cette offre de la part de la SA DUFILO.	

- Sujet exemple n°1 corrigé -

DOSSIER 3 (22 points)**1) ANNEXE E : fonds de roulement net, besoin en fonds de roulement et trésorerie**

	Calcul	2005
Fonds de roulement net global	631 836 - 557 900	73 936
Besoin en fonds de roulement dont :	379 935 - 289 033	90 902
Besoin en fonds de roulement d'exploitation	379 935 – 244 312	135 623
Besoin en fonds de roulement hors exploitation	0 – 44 721	- 44 721
Trésorerie nette	6 179 – 23 145	- 16 966

2) Élément permettant de justifier la trésorerie nette négative au 31 décembre 2005

La trésorerie est négative de – 16 966 €. Les causes peuvent être liées au montant élevé des concours bancaires courants ou à la durée du crédit client qui est plus élevée que la moyenne du secteur d'activité (58 jours au lieu de 45 jours).

3) Décisions à prendre à court terme ou à long terme pour améliorer la situation de la trésorerie

La trésorerie négative est due à l'insuffisance du fonds de roulement par rapport au besoin. Il est peut-être nécessaire en fonction de la conjoncture, d'augmenter les ressources stables :

- en augmentant les ressources propres (réserves, augmentation de capital)
- en souscrivant des emprunts (plutôt que des découverts onéreux), ce que l'entreprise peut faire car elle n'est pas plus endettée que les entreprises du secteur.

Cependant, les premiers efforts doivent donc porter sur la diminution du besoin, en améliorant la gestion des stocks et en surveillant les échéances clients pour faire rentrer plus rapidement de la trésorerie (éventuellement, en incitant (escompte, réductions diverses) les clients à régler plus rapidement). Il existe également une marge sur le délai de paiement des fournisseurs.

Programme STG	Justifications et commentaires
T. CFE : Thème 5 : 5.2 Les cycles d'exploitation et d'investissement. Le bilan fonctionnel. L'analyse de la rentabilité.	<i>A l'aide du bilan fonctionnel présenté en annexe, calculer le FRNG, le BFR, la TN. Proposer des solutions à court et à long terme pour améliorer la trésorerie en tenant compte des caractéristiques de l'entreprise et de son secteur.</i>

- Sujet exemple n°1 corrigé -

PROPOSITION DE BAREME

DOSSIER 1 : 67 points

Première partie : 36 points

- Q1) 6 pts
- Q2) 6 pts
- Q3) 13 pts
- Q4) 4 pts
- Q5) 3 pts
- Q6) 4 pts

Deuxième partie : 31 points

- Q1) 4 pts
- Q2.1) 3 pts
- Q2.2) 2 pts
- Q2.3) 5 pts
- Q2.4) 3 pts
- Q3.1) 4 pts
- Q3.2) 4 pts
- Q4.1) 3 pts
- Q4.2) 3 pts

DOSSIER 2 : 51 points

Première partie : 25 points

- Q1) 2 pts
- Q2) 5 pts
- Q3.1) 2 pts
- Q3.2) 4 pts
- Q4) 12 pts

Deuxième partie : 18 points

- Q1) 7 pts
- Q2) 6 pts
- Q3) 5 pts

Troisième partie : 8 points

DOSSIER 3 : 22 points

- Q1) 10 pts
- Q2) 4 pts
- Q3) 8 pts

CAS BERTIN
(construit à partir d'un extrait de sujet bac STT
2003)

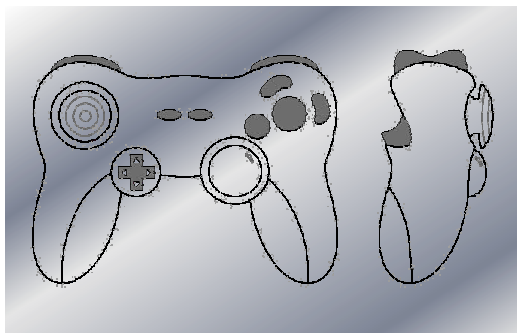
Durée : environ 3 heures

- Sujet exemple n°2 page 1 -

La société BERTIN est une entreprise commerciale et industrielle domiciliée à Créteil dans le Val de Marne. Elle a pour activité la vente de jeux vidéo et la fabrication de différents types de manettes de jeu. A l'origine de la société, deux hommes passionnés par l'univers des jeux vidéo :

- Monsieur Thierry **BERARD**, ingénieur en électronique appliquée qui, au terme de sa formation souhaite développer son projet d'étude : la conception d'une manette sans fil avec une forme particulièrement ergonomique pour faciliter la prise en main ;
- Monsieur Gilbert **TINO**, commercial de formation et « testeur » professionnel de jeux vidéo dans une grande entreprise souhaite créer son propre réseau de distribution pour retrouver le contact avec le client, le conseiller et le guider dans son achat.

En février 1995, ces deux personnes se rencontrent lors du salon international du jeu électronique qui se tient à Paris chaque année. Très vite, l'idée d'une mise en commun des deux projets apparaît comme une évidence. Trois mois plus tard, la SARL BERTIN est créée et, après deux années commercialement difficiles, le succès est au rendez-vous. Les manettes de jeu se succèdent avec une technologie toujours plus perfectionnée et la revente de jeux se développe en parallèle.



Face à cette croissance de l'activité, les dirigeants mettent en place une politique d'investissement importante : agrandissement et réaménagement du local situé dans la périphérie de Créteil, acquisition de machines et surtout embauche de personnel qualifié. L'effectif atteint alors une quarantaine de personnes. Les partenaires financiers jouent un rôle fondamental en assurant un financement optimal. Compte tenu de son développement et du poids économique de plus en plus important, la société se transforme logiquement en société anonyme en sollicitant l'entrée de 8 nouveaux actionnaires le 3 avril 2000. Désormais, le capital de la SA BERTIN s'élève à 800 000 € composé de 8 000 actions.

L'exercice comptable coïncide avec l'année civile. Les activités de l'entreprise sont toutes soumises à la TVA au taux normal de 19,60 %. La société Bertin tient sa comptabilité dans un journal unique.

DOSSIER 1

Partie 1 - Etude des relations avec un fournisseur

La société BERTIN exerce son activité depuis une dizaine d'années avec sérieux et professionnalisme. Elle bénéficie d'une excellente réputation auprès de ses partenaires, en particulier avec ses fournisseurs envers qui elle fait preuve d'une grande fidélité. Ainsi, depuis plusieurs années, elle s'approvisionne auprès d'une même entreprise : la société TINENDO située à Melun.

Ce fournisseur est spécialisé dans la conception de jeux vidéo sur le segment des adolescents de 14 à 17 ans. Ces utilisateurs sont très demandeurs mais aussi extrêmement exigeants sur la qualité et la performance des produits (réalisme, graphisme, vitesse de réaction, fluidité, convivialité, définition des éléments...). D'une façon générale, les jeux de la marque TINENDO sont très appréciés. En outre, la politique commerciale de ce fournisseur est tout à fait satisfaisante avec l'envoi régulier de catalogues, de produits de démonstration, de notices d'utilisation ou de réductions commerciales. A ce propos, la société Bertin vient de recevoir ce courriel de la SA TINENDO :

Nous accordons une ristourne annuelle à tous nos clients en fonction des achats effectués au cours de l'année (1% pour un CA annuel HT jusqu'à 1000 €, puis 2% entre 1000 et 2000 €, puis 4% au-delà de 2000 €). Cette ristourne fait l'objet d'une facture d'avoir qui vous sera automatiquement envoyée dans la seconde quinzaine du mois de janvier. Son montant viendra en déduction de vos prochains achats.

Exemple : un client qui a acheté pour 4500 € HT de marchandises se verra attribuer une ristourne de 130 € HT :

Jusqu'à 1000 € : 1 % soit 10 €

De 1000 à 2000 € : 2 % soit 20 €

Il vous est demandé d'étudier la traduction des opérations réalisées avec ce fournisseur dans le système d'information comptable de la société Bertin.

Votre travail :

1. La facture du fournisseur TINENDO présentée en annexe A a été tâchée par mégarde ; certains montants sont devenus illisibles. Reconstituer la facture en complétant l'annexe A (à rendre avec la copie).
2. Procéder à l'enregistrement de la facture au journal.
3. Mettre à jour le compte 401TIN du fournisseur TINENDO et calculer le nouveau solde en complétant l'annexe B (à rendre avec la copie).
4. Contrôler le compte fournisseur TINENDO en :
 - expliquant l'origine de la somme portée en report à nouveau en date du 1^{er} janvier 2005 ;
 - précisant la raison pour laquelle certaines factures sont enregistrées au débit ;
 - procédant à un lettrage du compte ;
 - justifiant le solde (préciser, le cas échéant, les éventuelles anomalies).

- Sujet exemple n°2 page 3 -

5. **Calculer le montant de la ristourne 2005 que la société Bertin obtiendra de son fournisseur TINENDO sachant qu'il n'y aura plus d'opérations d'ici le 31 décembre 2005. Préciser pourquoi l'entreprise TINENDO accorde une ristourne à ses clients.**
6. **La société Bertin envisage de constituer un réseau informatique avec l'entreprise TINENDO :**
 - **citer au moins trois avantages liés à ce mode d'organisation ;**
 - **proposer des protections contre les intrusions afin d'assurer la sécurité de ce réseau.**

Partie 2 - Préparation des documents de synthèse

La société Bertin prépare la clôture de son exercice comptable 2005. Elle vous communique certaines informations afin de réaliser les travaux d'inventaire qui conduiront aux documents de synthèse.

A/ Les amortissements

La liste des immobilisations amortissables se trouve en annexe 1. L'évènement majeur de l'année concerne l'installation de la société dans de nouveaux locaux, début octobre. Ce bâtiment permet de disposer d'une surface de stockage plus importante, d'un second point de vente dans la ville (l'autre magasin, en location, a été conservé) et de plusieurs bureaux à l'étage pour l'activité administrative de la société. Les dirigeants mènent actuellement une réflexion sur l'amortissement le mieux adapté pour ce type de bien. A ce titre, ils ont pris connaissance d'un article (annexe 2) issu de la Revue fiduciaire. Au niveau des autres investissements, il faut signaler l'acquisition d'un véhicule utilitaire qui permet de réaliser les petites livraisons mais aussi de transporter le matériel d'exposition lors des différents salons.

Documents à utiliser : annexes 1 et 2.

Votre travail :

1. **Définir la notion « d'amortissement des immobilisations ».**
2. **Compléter le tableau d'amortissement du véhicule fourni en annexe C (à rendre avec la copie) en arrondissant tous les calculs à l'euro le plus proche.**
3. **Passer au journal, toutes les écritures nécessaires, relatives à la cession de la machine outil.**
4. **Comptabiliser les dotations aux amortissements de l'exercice concernant les frais d'établissement et le véhicule.**
5. **Indiquer s'il est possible d'appliquer une ventilation par composants au bâtiment nouvellement acquis (justifier votre réponse) ?**
6. **Donner la signification du sigle CNC utilisé dans l'article de l'annexe 2 et préciser le rôle principal de cet organisme.**

B/ Les dépréciations

Depuis quelques années, la société connaît des difficultés pour le recouvrement de certaines de ses créances clients. En effet, il est de plus en plus fréquent que les vendeurs accordent des facilités de paiement aux clients. Proposer un délai pour le règlement est devenu un vrai argument commercial et la jeune clientèle y est particulièrement sensible. Ainsi, payer en dix fois un achat permet souvent de réaliser la vente. Cependant, cette pratique nécessite un effort de trésorerie de la part de la société Bertin sachant que de plus en plus de clients ne respectent pas l'échéance convenue. Pour certains, l'encaissement de la créance est improbable tant leur situation financière semble difficile. Ainsi, cette année encore, au 31 décembre, la société a recensé des créances douteuses pour un montant de 24 637,60 €.

Document à utiliser : annexe 3.

Votre travail :

- 1. Préciser, en justifiant votre position, si le compte 416-Clients douteux comporte des sommes HT ou TTC ?**
- 2. Préciser, en justifiant votre position, si le solde de ce compte client est débiteur ou créditeur ?**
- 3. Compléter l'état des créances douteuses figurant en annexe D (à rendre avec la copie).**
- 4. Passer les écritures d'inventaire nécessaires au journal général de l'entreprise (les règlements effectués courant 2005 ne sont pas demandés).**
- 5. Déterminer le montant total des dépréciations sur clients douteux inscrites dans le bilan au 31 décembre 2005 en indiquant l'endroit où elles vont figurer dans le bilan.**
- 6. Expliquer pourquoi un suivi comptable régulier des comptes clients peut réduire le risque de posséder des créances douteuses ?**

C/ Les régularisations

En cette fin d'exercice comptable, la société Bertin s'interroge sur les achats réellement consommés par son activité. Les points suivants ont été relevés :

- la facture d'électricité n'est pas encore parvenue (la consommation est estimée à 1 860 € HT) ;
- il reste 240 € HT de fournitures administratives au 31 décembre 2005 ;
- la prime d'assurance de l'entreprise a été réglée le 1^{er} septembre 2005 pour un montant de 1 200 € HT. Elle couvre la période du 1^{er} septembre 2005 au 31 août 2006.

Comme chaque année, la société Bertin a fermé son magasin le dernier vendredi de décembre afin de procéder à l'inventaire. Le stock de marchandises a été compté puis évalué à 45 000 € alors qu'il s'élevait à 60 000 € le 31 décembre 2004.

Votre travail :

- 1. Rappeler le principe comptable qui conduit à régulariser les comptes de charges et de produits en fin d'exercice.**
- 2. Passer au journal de l'entreprise les écritures de régularisation nécessaires.**
- 3. Préciser si le résultat de l'exercice est modifié par votre travail ? Si oui, dans quel sens et pour quelle valeur ?**

Partie 3 - Répartition du résultat de l'exercice 2005

L'exercice 2005 s'est finalement révélé très satisfaisant avec un chiffre d'affaires en croissance de 8 % et un résultat comptable positif de 380 000 €. Les actionnaires de la SA BERTIN ont décidé de se réunir le 15 avril 2006 afin d'affecter ce bénéfice.

Lors de cette assemblée générale les participants ont voté à l'unanimité le projet d'affectation du résultat. Celui-ci prévoyait de conserver une partie du bénéfice dans l'entreprise en dotant, si nécessaire, la réserve légale et en attribuant 260 000 € à la réserve facultative. En ce qui concerne les dividendes, une somme de 15 € par action a été retenue pour cette année.

Pour aider les dirigeants à communiquer l'affectation décidée chaque année par l'assemblée générale ordinaire (AGO), vous proposez un courrier automatisé (annexe 4) à destination des actionnaires pour leur confirmer le montant des dividendes. En effet, par le passé, plusieurs contestations ont été relevées à la suite d'une mauvaise interprétation des décisions de l'AGO, notamment au niveau du calcul du dividende à percevoir.

Document à utiliser : annexe 4.

Votre travail :

- 1. Indiquer si le résultat de l'exercice 2004 a fait l'objet d'une distribution de dividendes.**
- 2. Compléter le tableau d'affectation du résultat 2005 (annexe D à rendre avec la copie).**
- 3. Enregistrer, au journal de l'entreprise, la répartition du bénéfice de l'exercice 2005 au 15 avril 2006.**
- 4. Compléter les capitaux propres de la société dans le bilan au 31 décembre 2005 après répartition des bénéfices (annexe E à rendre avec la copie).**
- 5. Exposer la ou les raison(s) de la décision de l'AGO d'augmenter les réserves de façon aussi significative.**
- 6. Indiquer, en justifiant votre position, si le document figurant en annexe 4 constitue un outil de communication interne ou de communication externe.**

- Sujet exemple n°2 page 6 -

- 7. Préciser ce que représentent les éléments entre guillemets dans la lettre type de l'annexe 4 ? A quelle technique informatique ce procédé fait-il appel ?**
- 8. L'objet figurant dans l'entête est trop imprécis par rapport au contenu de ce document. Proposer un libellé de l'objet plus pertinent.**

- Sujet exemple n°2 page 7 -

ANNEXE 1 - Informations relatives aux immobilisations amortissables

Afin de préparer l'inventaire 2005, un tableau synthétique des immobilisations amortissables est réalisé :

Nature des immobilisations amortissables	Date d'acquisition	Date de mise en service	Valeur d'origine HT	Somme des amortissements au 31/12/2004 après inventaire	Date de cession	Rythme de consommation	
<i>Immobilisations incorporelles</i>							
Frais d'établissement	01/01/2004	01/01/2004	18 000	6 000	—	Linéaire	3 ans
<i>Immobilisations corporelles</i>							
Constructions	01/09/2005	01/10/2005	500 000	0	—	?	?
<i>ITMOI ⁽¹⁾</i>							
Machine outil	25/03/2004	01/04/2004	59 294	11 118 ⁽²⁾	31/05/2005 ⁽³⁾	Linéaire	4 ans
<i>Autres immobilisations corporelles</i>							
Véhicule utilitaire	25/04/2005	01/05/2005	28 000	0	—	(4) En fonction de la distance parcourue	

(1) ITMOI : Installations techniques, matériel et outillage industriels.

(2) Montant arrondi.

(3) Reçu pour cette cession un chèque bancaire de 23 920 euros taxes comprises.

(4) Il est prévu d'amortir en fonction du rythme de consommation (kilomètres parcourus) : 20000 km l'année 1 puis 40000 km l'année 2 et 3, 30000 km l'année 4 et 20000 km la dernière année.

ANNEXE 2 - La ventilation par composants de la valeur d'origine

[...] Il résulte de la rédaction du nouvel article 322-3 du Plan comptable qu'un composant est un élément d'une immobilisation qui a une utilisation différente, ou procure des avantages économiques selon un rythme différent, de celui de l'immobilisation dans son ensemble.

Ces caractéristiques nécessitent l'utilisation soit d'un taux, soit d'un mode d'amortissement propres (ne correspondant pas à celui retenu, d'un point de vue général, pour l'immobilisation).

Ainsi, peuvent avoir des durées d'utilisation différentes un immeuble et sa toiture ou ses ascenseurs, un avion et ses moteurs ou ses sièges, un four et son revêtement intérieur. De même, devront être ventilés le terrain et le bâtiment lors de l'acquisition d'un bien immobilier.

Le composant identifié doit cependant être significatif et doit conserver ce caractère au moment du remplacement ou de la décomptabilisation (sortie de la valeur nette) (*CNC, Comité d'urgence, avis 03-E du 9 juillet 2003*).

En pratique, plus la durée d'utilisation dans l'entreprise d'une immobilisation donnée est longue, plus il sera nécessaire de faire apparaître des composants.

Exemple :

Une entreprise acquiert des locaux neufs pour lesquels elle prévoit une durée d'utilisation longue de 40 ans. Il est probable que cette durée d'utilisation longue fasse apparaître des composants tels que toiture, chaufferie, ascenseurs qui devront être renouvelés sur une durée plus courte que 40 ans. En revanche, si elle prévoit une durée d'utilisation de son actif sur 20 ans (avec, au besoin, l'apparition d'une valeur nette comptable à l'issue des 20 ans), il est possible qu'aucun composant ayant une durée d'utilisation plus rapide ne soit mis en évidence.

Source : Revue fiduciaire comptable n°311 novembre 2004.

ANNEXE 3 - Informations relatives aux clients douteux

Clients Douteux	Créance TTC au 01/01/2005	Dépréciation constituée au 31/12/2004	Règlement courant 2005	Commentaire
Julien	4 544,80	1 520,00	0,00	Il n'y a plus rien à espérer.
Christelle	17 940,00	5 000,00	7 176,00	Provision à porter à 60 % du solde.
Sophia	2 152,80	1 500,00	598,00	Nous pensons récupérer 20 % du solde.

- Sujet exemple n°2 page 9 -

ANNEXE 4 - Document envoyés aux actionnaires de la SA BERTIN

SA BERTIN
22 rue de la république
94000 CRETEIL

Créteil, le 20 avril 2006

« Civilité_associé » « Nom_associé » « Prénom_associé »
« Adresse_rue_associé »
« Code_Postal_associé » « Ville_associés »

Objet : Informations sur les comptes 2005

« Civilité_associé »,

Je suis heureux de vous annoncer que, conformément à la décision prise lors de la dernière AGO, il a été décidé de procéder, cette année, à une distribution de dividendes.

En votre qualité d'actionnaire, vous percevrez donc la somme de
« calcul_dividendes_associé » € qui correspond à une rémunération de 15 € par action
détenue à l'occurrence « nombre_actions_associé » en ce qui vous concerne.

Le paiement s'effectuera par virement bancaire le « date-paiement ».

Je vous prie d'agréer, « Civilité_associé », mes sentiments les meilleurs.

Jean-Paul BRIEU



Directeur administratif et financier

- Sujet exemple n°2 page 10 -

ANNEXE A - Facture à compléter (à rendre avec la copie)

Entreprise TINENDO <i>Reçue le 18/12</i> <i>Date : 15/12/2002</i> <i>Facture n° 12V15</i>				
			<i>DOIT :</i> BERTIN SA Z.I des Marais 94000 CRÉTEIL	
Référence	Désignation	Quantité	Prix unitaire en €	Montant en €
JVN 512	Mathieu Kart	10	15,50	155
JVN 828	Kimono jaune	50		
JVN 647	Legend of Flora	30	16,80	504
			Montant brut	
			Remise 5 %	
			Net commercial	
			Port forfaitaire	20,00
<i>Date d'échéance : le 30/01/2006</i>			Total hors taxes	
			TVA à 19,60 %	303,52
			Net à payer	1 852,07 €

ANNEXE B - Compte 401TIN (fournisseur TINENDO)

Date	Libellé	Débit	Lettrage	Crédit
01/01/05	Report à nouveau			1590,00
15/01/05	Chèque BNP 9456	1590,00		
09/03/05	Facture n°04V13			1811,80
15/06/05	Facture n°05A13	58,14		
17/06/05	Facture n°22V02			312,40
20/06/05	Chèque BNP n°4671	1 753,66		
06/07/05	Facture n°45V14			870,25
22/07/05	Facture n°10V15			2 005,90
24/08/05	Chèque BNP n°8921	2 318,30		
17/10/05	Facture n°36V15			2 567,10
22/11/05	Facture n°08A15	221,52		
01/12/05	Chèque BNP n°1824	2 345,58		
.....				
	Solde			
	Total mouvements			

- Sujet exemple n°2 page 11 -

ANNEXE C - Tableau d’amortissement
(à rendre avec la copie)

Nature du bien	Véhicule utilitaire	Date d’acquisition : 25/04/2005	Unité d’œuvre : kilomètre parcouru
Base d’amortissement : 28 000 €	Date de mise en service : 01/05/2005	Mode d’amortissement : en fonction des U.O.	
Exercice	Détail du calcul	Dotations	Valeur comptable nette

ANNEXE D - État des créances douteuses au 31 décembre 2005
(à rendre avec la copie)

Nom des clients douteux	Créances TTC au 31/12/2004	Règlements en 2005	Créances au 31/12/2005		Dépréciations au 31/12/2005		Dépréciations au 31/12/2004	Réajustements		Créances irrécouvrables	
			TTC	HT	%	Montant		Dotations	Reprises	Montant HT	TVA
JULIEN											
CHRISTELLE											
SOPHIA											
Totaux											

- Sujet exemple n°2 page 12 -

ANNEXE D - Tableau d'affectation du résultat 2005
(à rendre avec la copie)

	Montant	Mode de calcul / Commentaires
Résultat de l'exercice		
Report à nouveau débiteur		
Dotation à la réserve légale		
Report à nouveau créditeur		
Bénéfice distribuable		
Autres réserves		
Dividendes		
Report à nouveau de l'exercice		

ANNEXE E - Extrait du bilan de la SA BERTIN au 31/12/2005

ACTIF		PASSIF		
			Avant répartition	Après répartition
Actif immobilisé	Capitaux propres			
....				
	Capital (5000 actions)	800 000 €		
	Réserve légale	68 000 €		
	Autres réserves	100 000 €		
	Report à nouveau	- 30 200 €		
	Résultat de l'exercice	380 000 €		
Actif circulant	Dettes			
...				...

- Sujet exemple n°2 corrigé -

CAS SA BERTIN : commentaires et indications pour la correction

Intentions des auteurs :

Nous avons travaillé à partir d'un sujet du bac STT de la session 2003 (Cas BERTIN). Les modifications portent sur la partie 1 de ce sujet car c'est la plus importante en volume mais aussi la plus classique : dossier sur la comptabilité générale. L'objectif est de montrer l'évolution de ce type d'énoncé vers un questionnement plus riche faisant appel à davantage de réflexion et de connaissances chez le candidat.

Pour construire ce sujet, nous avons essayé :

- de contextualiser la situation proposée aux candidats en développant la présentation de la société Bertin, en évoquant son histoire et son environnement. Chacune des parties est introduite par une problématique de gestion qui justifie le travail à faire ;
- d'élargir le questionnement sur l'ensemble du programme de première et de terminale (voir tableau de correspondance dans ce corrigé qui permet de visualiser le positionnement des questions par rapport aux différents programmes) ;
- d'intégrer des questions liées à l'informatique sans en faire une partie forcément spécifique et isolée du reste du sujet ;
- de mobiliser certains éléments qui relèvent du programme de première en « Information et communication » ;
- de proposer une documentation variée dans les annexes à exploiter par le candidat ;
- de proposer un questionnement qualitatif et pas seulement quantitatif de façon à faire appel à des réponses rédigées (bien que courtes pour ne pas pénaliser le candidat ayant des difficultés rédactionnelles) ;
- de vérifier que le candidat possède bien des connaissances actualisées, compatibles avec l'évolution de notre cadre comptable.

PARTIE 1 - Etude des relations avec un fournisseur

Intentions des auteurs au niveau de cette partie du sujet :

Il s'agit de mobiliser les connaissances des élèves sur les relations entre une entreprise et ses fournisseurs. Cette partie s'appuie largement sur le programme de 1^{ère} STG en particulier au niveau de l'étude sur les activités de l'entreprise.

La question 3 permet de vérifier si l'articulation journal-grand livre est comprise par le candidat. Ce travail débouche sur le contrôle du compte avec un questionnement sur le fonctionnement de celui-ci. Le lettrage n'étant pas une finalité en soi, il conduit ici à l'identification d'une anomalie (facture non payée).

Dans la question 5, l'élève doit exploiter un courriel envoyé par son fournisseur et calculer le montant d'une ristourne. L'objectif n'est pas seulement calculatoire (même si l'annexe propose un barème par tranches) mais bien la compréhension des informations contenues :

- dans les conditions commerciales présentées dans le courriel,
- dans le compte fournisseur tenu par la SA BERTIN en recherchant l'assiette du calcul.

Enfin, la question 6 permet de s'assurer que les principes d'un réseau étudiés notamment en « Information et communication » dans la classe de 1^{ère} STG sont bien acquis.

Points du programme concernés par cette partie du sujet :

Questions	Information et Gestion en 1 ^{ère} STG spécialité Gestion	Information et Communication en 1 ^{ère} STG spécialité Gestion	Comptabilité et finance d'entreprise en Terminale CFE
PARTIE 1 : Question 1 Question 2 Question 3 Question 4 Question 5 Question 6	Thème 1 : L'entreprise et son fonctionnement – Point 1.2 Thème 3 : La comptabilité financière – Point 3.4 Thème 3 – Point 3.4	 Thème 3 : la communication des organisations – Point 3.3 Thème 3 – Point 3.3	Thème 2 : La production de l'information financière – Point 2.1 Les clients et les fournisseurs Thème 2 – Point 2.1

- Sujet exemple n°2 corrigé -

1. Terminer la dernière facture du fournisseur TINENDO (annexe A à rendre avec la copie).

Entreprise TINENDO <i>Reçue le 18/12</i> <i>Date : 15/12/2005</i> <i>Facture n° 12V15</i>				
<i>DOIT : BERTIN SA</i> <i>Z.I des Marais</i> <i>94000 CRÉTEIL</i>				
Référence	Désignation	Quantité	Prix unitaire en €	Montant en €
JVN 512	Mathieu Kart	10	15,50	155
JVN 828	Kimono jaune	50	19,00	950,00
JVN 647	Legend of Flora	30	16,80	504
			Montant brut	1 609,00
			Remise 5 %	80,45
			Net commercial	1 528,55
			Port forfaitaire	20,00
Total hors taxes				1 548,55
TVA à 19,60 %				303,52
NET à PAYER				1 852,07

2. Procéder à l'enregistrement au journal unique de la facture.

18/12/2005				
607	Achats de marchandises		1 528,55	
624	Frais de transport		20,00	
44566	TVA déductible s/abs		303,52	
401 ou 401TIN		Fournisseurs		1 852,07
<i>Suivant facture 12V15</i>				

- Sujet exemple n°2 corrigé -

3. Mettre à jour le compte 401TIN-Fournisseur TINENDO et calculer le nouveau solde en complétant l'annexe B (à rendre avec la copie).

ANNEXE B : Compte 401TIN (Fournisseur TINENDO)

Date	Libellé	Débit	Lettrage	Crédit
01/01/05	Report à nouveau		A	1590,00
15/01/05	Chèque BNP 9456	1590,00	A	
09/03/05	Facture n°04V13		B	1811,80
15/06/05	Facture n°05A13	58,14	B	
17/06/05	Facture n°22V02		C	C312,40
20/06/05	Chèque BNP n°4671	1 753,66	B	
06/07/05	Facture n°45V14			870,25
22/07/05	Facture n°10V15		C	2 005,90
24/08/05	Chèque BNP n°8921	2 318,30	C	
17/10/05	Facture n°36V15		D	2 567,10
22/11/05	Facture n°08A15	221,52	D	
01/12/05	Chèque BNP n°1824	2 345,58	D	
.....				1852,07
	Solde			2722,32
	Total mouvements	11009,52		11009,52

4. Contrôler le compte fournisseur TINENDO en :

- expliquant l'origine de la somme portée en report à nouveau en date du **01/01/2005 :**

l'origine de la somme portée en report à nouveau en date du 01/01/2005 correspond à la somme due au fournisseur TINENDO au 31 décembre 2004.

- précisant la raison pour laquelle certaines factures sont enregistrées au débit :

Les factures enregistrées au débit correspondent à des factures d'avoir. Elles figurent donc au débit car elles génèrent une situation de créance vis-à-vis du fournisseur.

- procédant à un lettrage du compte : voir supra

- en justifiant le solde (préciser, le cas échéant, les éventuelles anomalies) :

Solde créditeur 2 722,32 = fact n° 45V14 d'un montant de 870,25 + fact n° 12V15 de 1852,07
Anomalie : la facture n° 45V14 devrait être payée car les suivantes sont réglées : il s'agit sans doute d'un oubli de la part de Bertin.

5. Calculer le montant de la ristourne 2005 que la société Bertin obtiendra de son fournisseur TINENDO sachant qu'il n'y aura plus d'opérations d'ici le 31/12/2005.

Calcul du chiffre d'affaires TTC : cumul des factures de doit et déduction des factures d'avoir soit :

$$1\ 190,63 + 621,17 - 58,14 + 312,40 + 870,25 + 2\ 005,90 + 2\ 567,10 - 221,52 + 1\ 852,07 = 9\ 139,86$$

$$\text{Chiffre d'affaires HT} = 9\ 139,83 / 1,196 = 7\ 642$$

- Sujet exemple n°2 corrigé -

Calcul de la ristourne :

Tranches	Chiffre d'affaires HT	% réduction	Ristourne
De 0 à 1 000 €	1 000	1 %	10.00
De 1 000 jusqu' 2 000 €	1 000	2 %	20.00
Au-delà de 2 000 €	5 642	4 %	225.68
Total	7 642		255.68

Pourquoi l'entreprise TINENDO accorde-t-elle une ristourne à ses clients ?

L'entreprise TINENDO accorde une ristourne à ses clients pour encourager la fidélité de ces derniers. De plus, le barème étant progressif, plus une entreprise « travaille » avec ce fournisseur et plus importante sera la ristourne de fin d'année.

6. La société Bertin envisage de constituer un réseau informatique avec l'entreprise TINENDO :

- citer au moins trois avantages liés à ce mode d'organisation ;
- proposer des protections contre les intrusions afin d'assurer la sécurité de ce réseau.

La mise en place d'un réseau informatique entre ces deux partenaires commerciaux va faciliter la communication entre eux et améliorer la qualité des échanges. Les avantages sont nombreux :

- consultation des nouveautés, des disponibilités, de la documentation technique, de la tarification et des conditions de vente particulières (offre promotionnelle par exemple)
- passation des commandes
- suivi des commandes
- règlement en ligne
- visualisation de l'en-cours (factures non payées, prise en compte des factures d'avoir...)
- ...

Pour assurer la sécurité de ce réseau, il faut le protéger contre :

- les intrusions par le réseau : mise en place de pare-feu (firewall), login+mot de passe pour ne laisser passer que les connexions autorisées par l'administrateur,
- les intrusions par les postes informatiques : mise en place de sécurité pour l'accès à un poste du réseau (code secret, alarme, empreinte digitale...),
- les virus et les espions : solutions logicielles à préconiser notamment les anti-virus et les anti-espions. Il est même envisageable d'utiliser un programme de cryptage des données notamment pour la procédure de règlement.

PARTIE 2 - Préparation des documents de synthèse

Intentions des auteurs au niveau de cette partie du sujet :

En ce qui concerne le dossier sur les amortissements, l'objectif principal est de s'assurer que l'élève maîtrise correctement la nouvelle approche de l'amortissement. En plus du traitement habituel (calcul de dotations, enregistrement d'une cession), le sujet propose un texte à exploiter. Ce document fait référence à la possibilité de décomposer un investissement en plusieurs composants de façon à individualiser ensuite les amortissements. Aucun calcul n'est demandé ici, l'objectif est :

- de vérifier la compréhension du texte,

- Sujet exemple n°2 corrigé -

- de sonder l'élève sur sa connaissance du fonctionnement de la réglementation comptable française.

Les dépréciations concernent les créances sur clients douteux. Ici aussi, le questionnement est classique avec les différents travaux de fin d'exercice. En revanche, les deux dernières questions permettent de valider une des priorités de la rénovation du programme : l'impact des écritures comptables sur les documents de synthèse (ici le bilan). Dans cette partie, la trésorerie est au cœur du problème et l'élève ne doit pas avoir qu'une vision technicienne des créances douteuses. La question 6 permet d'élargir sa réflexion compte tenu des pratiques commerciales de l'entreprise évoquées dans le sujet, au niveau de l'introduction à cette partie. En ce qui concerne les régularisations des comptes de charges et de produits, outre les écritures habituelles, la légitimité du travail est demandée. En effet, le questionnement porte sur le principe comptable à respecter et sur l'ajustement, in fine, du compte de résultat de l'exercice.

Points du programme concernés par cette partie du sujet :

Questions	Information et Gestion en 1 ^{ère} STG spécialité Gestion	Information et Communication en 1 ^{ère} STG spécialité Gestion	Comptabilité et finance d'entreprise en terminale CFE
PARTIE 2 : A-Amortissements Question 1	Thème 3 – point 3.5		Thème4 : L'élaboration des états financiers : travaux d'inventaire et principes comptables – Point 4.1
Question 2			Thème 4 – Point 4.1
Question 3	Thème 3 – point 3.5		Thème 4 – Point 4.1
Question 4	Thème 3 – point 3.3		Thème 4 – Point 4.1
Question 5			Thème 4 – Point 4.1
Question 6			Thème 4 – Point 4.1
Question 7			Thème 1 : L'organisation de la comptabilité dans l'entreprise – Point 1.2
B- Dépréciations Question 1	Thème 3 – Point 3.4		Thème 4 – Point 4.1
Question 2			Thème 4 – Point 4.1
Question 3			Thème 4 – Point 4.1
Question 4			Thème 4 – Point 4.1
Question 5	Thème 3 – Point 3.4		
Question 6			Thème 2 – Point 2.1 et Thème 4 – Point 4.1
C – Régularisations Question 1			Thème 4 – Point 4.2
Question 2			Thème 4 – Point 4.2
Question 3			Thème 4 – Point 4.2

A/ Les amortissements**1. Définir la notion « d'amortissement des immobilisations »**

- Sujet exemple n°2 corrigé -

Extrait du règlement CRC 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs intégrés dans la nouvelle version du PCG applicable à compter du 1^{er} janvier 2005 :

Article 3.2 L'amortissement d'un actif est la répartition systématique de son montant amortissable en fonction de son utilisation.

Etre vigilant sur une éventuelle confusion avec la notion de plan d'amortissement : le plan d'amortissement est la traduction de la répartition de la valeur amortissable d'un actif selon le rythme de consommation des avantages économiques attendus en fonction de son utilisation probable .

Le mode d'amortissement est la traduction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif par l'entité.

2. Compléter le tableau d'amortissement du véhicule fourni en annexe C (à rendre avec la copie).

Nature du bien : véhicule utilitaire		Date d'acquisition : 25/04/2005	Unité d'œuvre : kilomètre parcouru	
Base d'amortissement : 28 000 €		Date de mise en service : 01/05/2005	Mode d'amortissement : En fonction des U.O.	
Exercice	Détail du calcul	Dotation	Valeur comptable nette	
2005	28000 * 20000/150000	3733	24267	
2006	28000 * 40000/150000	7467	16800	
2007	28000 * 40000/150000	7467	9333	
2008	28000 * 30000/150000	5600	3733	
2009	28000 * 20000/150000	3733	0,00	

3. Passer au journal, toutes les écritures nécessaires, relatives à la cession de la machine outil.

31/12/2005				
512 775 44571	Banque	PCEA TVA collectée	23 920,00	20 000,00 3 920,00
	<i>Prix de cession de la machine-outil</i>			
6811 2815	DA expl.	Amortissement mat.	6 176,00	6 176,00
	ind.			
	Dotation 2005 : 59294 * 2: 31/12/2005			
675 28154 2154	VCEAC Amortissement mat. ind.	Matériel industriel	42 000,00 17 294,00	59 294,00
	<i>Sortie du patrimoine</i>			

- Sujet exemple n°2 corrigé -

4. Comptabiliser les dotations aux amortissements de l'exercice concernant les frais d'établissement et le véhicule.

6811	DA expl.	31/12/2005	Amortissement frais établ.	6 176,00	6000,00
2801			Amortissement véhicule		3733,00
2818		Dotations 2005			

5. Est-il possible d'appliquer la ventilation par composants au bâtiment nouvellement acquis ?

La comptabilisation du bâtiment peut en effet bénéficier d'une ventilation par composants. Comme le précise l'article de l'annexe 2, une construction se compose de plusieurs éléments qui peuvent avoir une durée d'utilisation très différentes : par exemple la toiture, l'installation électrique ou encore la menuiserie.

Dans ce contexte, un amortissement spécifique à chacun des composants est envisageable mais il manque une information sur les différents éléments de ce bâtiment. Seule le coût d'acquisition global est connu à savoir 500 000 € mais il faut chiffrer les différents postes susceptibles de constituer des composants.

6. Que signifie le sigle CNC utilisé dans l'article de l'annexe 2 ? Quel est le rôle principal de cet organisme ?

CNC = Conseil National de la Comptabilité

Rôle principal :

- donner un **avis** préalable sur les dispositions comptables envisagées pour modifier le PCG ;
- proposer au CRC (Conseil de la Réglementation Comptable) les textes susceptibles de modifier la réglementation comptable.

B/ Les dépréciations**1. Le compte 416-Clients douteux comporte-t-il des sommes HT ou TTC ?**

Le compte 416-clients douteux comporte uniquement des sommes TTC car il est alimenté par le compte 411-clients qui correspond à la somme totale due par le client devenu douteux.

2. Le solde de ce compte client est-il débiteur ou créditeur ?

Le solde de ce compte est débiteur car il relate tous les clients douteux de l'entreprise (clients qui doivent toujours de l'argent à l'entreprise, en attente de paiement).

3. Compléter l'état des créances douteuses – annexe D (à rendre avec la copie).

- Sujet exemple n°2 corrigé -

ANNEXE D - État des créances douteuses au 31 décembre 2005

Nom des clients douteux	Créances TTC au 31/12/2004	Vers. 2005	Créances au 31/12/2005		Dépréciations au 31/12/2005		Dép. au 31/12/2004	Réajustements		Créances irrécouvrables	
			TTC	HT		Montant		Dot.	Rep.	HT	TVA
J	4 544,80	—	4 544,80	3 800	—	—	1 520		1 520	3 800	744,8
C	17 940,00	7 176,00	10 764,00	9 000	60 %	5 400	5 000	400			
S	2 152,80	598,00	1 544,80	1 300	80 %	1 040	1 500		460		
TOTAUX								400	1 980	3 800	744,8

4. Passer les écritures d'inventaire nécessaires au journal général de l'entreprise.

		31/12/2005			
654	Pertes sur créances irrécouvrables		3 800,00		
44551	TVA à décaisser		744,80		
416		Clients douteux			4 544,80
	<i>Perte sur client Julien</i>				
491	Dépréciations/clients douteux		1 980,00		
7817		Reprise pour dépréciations			1 980,00
	Cf. tableau				
		31/12/2005			
6817	Dotations pour dépréciations des actifs circulants		400,00		
491		Dépréciations/clients			400,00
	douteux				
	Cf. tableau				

5. Quel sera le montant total des dépréciations sur clients douteux inscrites dans le bilan au 31/12/2005 ? Dans quelle rubrique et à quel poste ce montant apparaîtra-t-il ?

Le montant total des dépréciations sur les clients douteux inscrites dans le bilan au 31/12/2005 est de $5\,400 + 1\,040 = 6\,440$.

Ce montant apparaîtra à l'actif du bilan, dans la rubrique Actif circulant au niveau du poste Créances clients et comptes rattachés (dans la colonne du centre : amortissements et dépréciations).

6. En quoi un suivi comptable régulier des comptes clients peut-il réduire le risque de posséder des créances douteuses ?

Un suivi régulier des comptes clients permet de d'identifier très rapidement les retards de paiement et d'engager une action immédiatement (appel téléphonique, relance par écrit...) et prendre des précautions avant toute nouvelle livraison à ces clients.

- Sujet exemple n°2 corrigé -

Vis-à-vis des clients, ce comportement prouve le sérieux de l'entreprise et contribue à améliorer son image.

C/ Les régularisations

1. En vertu de quel principe comptable faut-il régulariser les comptes de charges et de produits en fin d'exercice ?

Les régularisations des comptes de gestion sont nécessaires afin de ramener les charges et les produits à la période d'exploitation étudiée et obtenir un résultat conforme à celle-ci : application du **principe d'indépendance des exercices**.

2. Passer au journal unique de l'entreprise les écritures de régularisation nécessaires.

31/12/2005				
6037 37	Variations de stock	Stock de marchandises	60 000,00	60 000,00
	<i>Annulation du stock initial</i>			
37 6037	Stock de marchandises	Stock de marchandises	45 000,00	45 000,00
	<i>Constatation du stock final</i>			
606 44586 408	Fournitures non stockables TVA sur factures non parvenues	Fournisseurs, factures non parvenues	1 860,00 364,56	2 224,56
	<i>Facture d'électricité non reçue</i>			
486 6064	Charges constatées d'avance administratives	Fournitures	240,00	240,00
	<i>Fournitures restant en stock</i>			
486 616	Charges constatées d'avance	Prime d'assurance	800,00	800,00
	<i>1 200*8/12 sur 2003</i>			

3 Le résultat de l'exercice a-t-il été modifié par votre travail ? Si oui, dans quel sens et pour quelle valeur ?

Le résultat de l'exercice a été modifié par le travail. En effet :

- le stock a diminué de 15 000 € donc charge supplémentaire correspondante à cette variation de stock,
- les charges ont augmenté par ailleurs de 1860 €,
- les charges ont diminué de 1040 € suite aux deux dernières écritures.

Globalement, le résultat de l'exercice a diminué de 15820 €.

- Sujet exemple n°2 corrigé -

PARTIE 3 - Répartition du résultat de l'exercice N**Intentions des auteurs au niveau de cette partie du sujet :**

Cette partie a pour but de vérifier les connaissances des élèves sur l'utilisation du résultat de l'exercice.

La réflexion porte ici sur l'affectation d'un bénéfice et l'inévitable arbitrage entre : la dotation aux réserves et la distribution de dividendes aux actionnaires.

L'élève doit interpréter et appliquer les décisions de l'AGO. Un effort de contextualisation permet de faire émerger une situation de communication. Dans les trois dernières questions, il s'agit d'exploiter un projet de courrier à envoyer aux actionnaires. Ce dernier sollicite les connaissances des élèves acquises en « Information et communication » dans la classe de 1^{ère} STG.

Points du programme concernés par cette partie du sujet :

Questions	Information et Gestion en 1 ^{ère} STG spécialité Gestion	Information et Communication en 1 ^{ère} STG spécialité Gestion	Comptabilité et finance d'entreprise en terminale CFE
Question 1 Question 2 Question 4 Question 5 Question 6 Question 7 Question 8	Thème 1 – Point 1.2	Thème 3 – Point 3.1 Thème 3 – Point 3.2 Thème 3 – Point 3.2	Thème 4 – Point 4.4 Thème 4 – Point 4.4 Thème 4 – Point 4.4 Thème 4 – Point 4.4 Thème 4 – Point 4.4

1. Le résultat de l'exercice 2004 a-t-il fait l'objet d'une distribution de dividendes ?

Non, le RAN est négatif donc le résultat précédent était soit déficitaire soit d'un montant trop faible pour retrouver une situation positive.

2. Compléter le tableau d'affectation du résultat 2005 (annexe D à rendre avec la copie).

	Montant	Mode de calcul / Commentaires
Résultat de l'exercice	380 000	
Report à nouveau débiteur	-30 200	
Dotation à la réserve légale	-12 000	800000*10% - 68000
Report à nouveau créditeur	0	
Bénéfice distribuable	337 800	
Autres réserves	260 000	
Dividendes	75 000	15*15000 actions
Report à nouveau de l'exercice	2 800	

- Sujet exemple n°2 corrigé -

3 Enregistrer, au journal de l'entreprise, la répartition du bénéfice de l'exercice 2005.

15/04/2006			
120	Résultat de l'exercice	380 000,00	
1061	Réserve légale		12 000,00
1068	Autres réserves		260 000,00
110	Report à nouveau		17 800,00
119	RAN débiteur		30 200,00
457	Associés, dividendes à payer		75 000,00
Répartition suivant décision AGO			

4. Compléter les capitaux propres de la société dans le bilan au 31/12/2005 après répartition des bénéfices (annexe E à rendre avec la copie).

ACTIF		PASSIF	
		Avant répartition	Après répartition
Actif immobilisé	Capitaux propres		
	Capital (5000 actions)	800 000 €	800 000
	Réserve légale	68 000 €	80 000
	Autres réserves	100 000 €	360 000
	Report à nouveau	- 30 200 €	2 800
Actif circulant ...	Résultat de l'exercice	380 000 €	
	Dettes		
			

5. Pour quelle(s) raison(s) l'AGO a-t-elle décidé d'augmenter les réserves de façon aussi significative ?

Les réserves ont effectivement progressé de 260 000 € + 12 000 € de RL ce qui traduit la volonté de la société de conserver une partie importante de son résultat. Cela permet de renforcer les capitaux propres de la société et de financer, peut être, un projet d'investissement dans les années à venir.

6. Le document en annexe 4 constitue-t-il un outil de communication interne ou de communication externe ? Justifier votre réponse.

Ce document à destination des actionnaires est une lettre qui va « sortir des murs » de l'entreprise. Il constitue donc un élément de communication externe.

7. Que représentent les éléments entre guillemets dans la lettre type de l'annexe 4 ? A quelle technique informatique ce procédé fait-il appel ?

Il s'agit des champs de fusion c'est-à-dire des variables du document. Ce procédé porte le nom de PUBLIPOSTAGE.

8. L'objet figurant dans l'entête est trop imprécis par rapport au contenu de ce document. Proposer un libellé de l'objet plus pertinent.

Proposition d'un nouvel objet : montant de votre dividende 2005
ou dividendes 2005 suite à l'AGO.

CAS FLEURANS
(construit à partir d'un extrait de sujet bac
STT 2004)

- Sujet exemple n°3 page 1 -

La société FLEURANS fabrique des produits certifiés « BIO » et les commercialise à des particuliers et à des professionnels. Ces produits garantissent la présence de plus de 95 % d'ingrédients issus de l'agriculture biologique (sans engrais chimique, sans pesticide de synthèse, sans traitement à la conservation).

Vous venez d'intégrer en décembre 2005 la société FLEURANS en tant que comptable pour remplacer Mme Folon en congé parental.

Les produits vendus par la société FLEURANS sont soumis à la TVA au taux réduit de 5,5 %. L'exercice comptable coïncide avec l'année civile. La société FLEURANS tient sa comptabilité dans un journal unique.

PREMIERE PARTIE : prise en main du système d'information

Tous les ordinateurs du service comptabilité administration sont en réseau comme l'illustre l'annexe 1. Les dossiers sont stockés sur le serveur S01, une sauvegarde a lieu automatiquement chaque nuit sur le serveur S02. Le réseau utilise le protocole TCP/IP.

Certains utilisateurs utilisent habituellement un poste précis mais les commerciaux, souvent en déplacement, se partagent l'usage d'un poste ; chaque utilisateur accède aux ressources informatiques par un accès sécurisé par un identifiant, un mot de passe et des droits d'accès limités définis par l'administrateur.

Il s'agit, dans cette première partie, de prendre en main le matériel informatique.

Documents à utiliser : annexes 1, 2 et 3.

Votre travail :

- 1. Indiquer ce que représentent les adresses IP figurant sur l'annexe 1.**
- 2. Lorsque deux commerciaux sont dans les locaux de l'entreprise simultanément :**
 - a. indiquer quel poste ils sont censés utiliser ;**
 - b. expliquer s'il est possible que l'un d'entre eux utilise un autre poste afin de travailler simultanément.**
- 3. Après consultation des annexes 2 et 3, expliquer à M. Hense pourquoi il ne parvient pas à modifier les modalités de paiement accordées au client Gernal sur décision de M Gil.**
- 4. Indiquer pourquoi vous ne pouvez pas utiliser les ressources informatiques le jour de votre arrivée. Nommer l'interlocuteur que vous devez rencontrer et les nouveaux éléments qu'il doit intégrer au système d'information pour devenir opérationnel.**

DEUXIEME PARTIE : étude des relations avec un client

Attentif aux difficultés de trésorerie de la société FLEURANS, Monsieur Gil vous demande de contrôler certaines créances clients afin d'améliorer la gestion de la trésorerie.

Documents à utiliser : annexes 3 et 4.

Votre travail :

1. **Terminer le lettrage compte client GERNAL (annexe A à rendre avec la copie).**
2. **En vous appuyant sur le travail précédent et sur l'annexe 3, analyser la pratique du client GERNAL en matière de délai de paiement. Préciser l'impact de cette pratique sur la trésorerie de l'entreprise FLEURANS.**
3. **Monsieur GIL propose au client GERNAL d'adopter un paiement comptant en lui accordant un escompte de 2% ; il vous demande de préciser les conséquences de cette décision sur la trésorerie et sur le compte de résultat de l'entreprise FLEURANS.**
4. **Procéder à l'enregistrement des opérations du 18 décembre 2005 correspondant aux informations fournies en annexe 4.**

TROISIEME PARTIE : préparation des documents de synthèse

Monsieur Gil vous confie également le traitement d'une partie des travaux d'inventaire nécessaires à l'élaboration du bilan au 31 décembre 2005. Il a demandé à Monsieur Arnal de préparer l'automatisation de certains traitements.

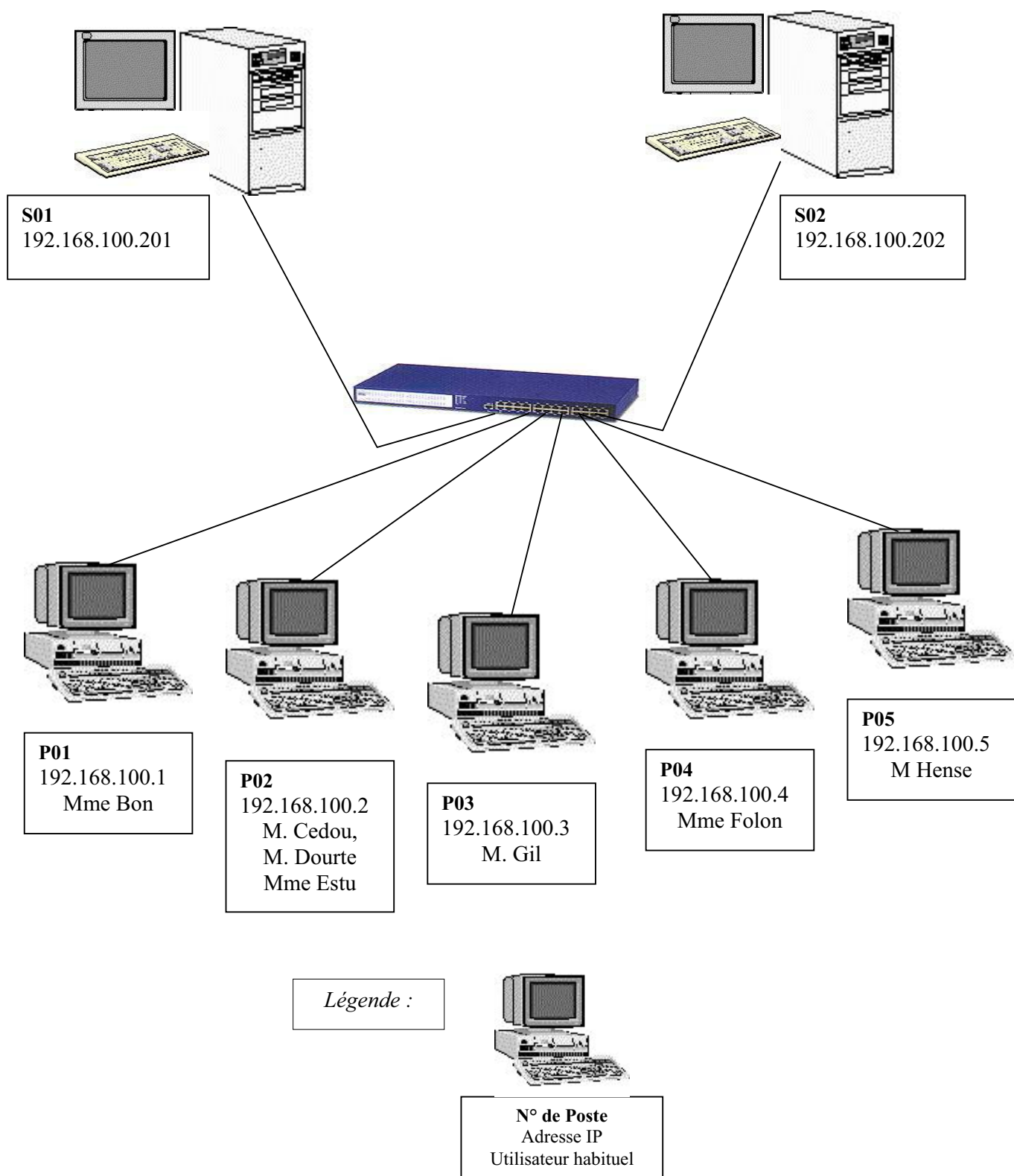
Dans cette partie, vous aiderez Monsieur Arnal à automatiser le calcul et procéderez à des enregistrements comptables.

Documents à utiliser : annexes 5 et B.

Votre travail :

1. **Donner un titre au script que vous soumet Monsieur Arnal (annexe B).**
2. **Indiquer à quoi correspondent :**
 - a. **les lignes du script qui commencent par Dim**
 - b. **la ligne : Taux_TVA = 5,5**
3. **Réaffecter les formules données en annexe 5 dans les zones à compléter du script (annexe B).**

ANNEXE 1 - Réseau de l'entreprise FLEURANS



ANNEXE 2 - Droits attribués au personnel en décembre 2005

Nom	Fonction	Dossiers	Autorisations
M. Arnal	Administrateur réseau	Tous	Contrôle total
Mme Bon	Assistante	Agenda	Lecture
		Dossier commercial	Lecture
		Dossier comptable	Lecture
		Dossier gestion des immobilisations	Pas d'accès
M. Cedou	Commercial	Agenda	Lecture
		Dossier commercial	Lecture écriture
		Dossier comptable	Pas d'accès
		Dossier gestion des immobilisations	Pas d'accès
M. Dourte	Commercial	Agenda	Lecture
		Dossier commercial	Lecture écriture
		Dossier comptable	Pas d'accès
		Dossier gestion des immobilisations	Pas d'accès
Mme Estu	Commercial	Agenda	Lecture
		Dossier commercial	Lecture écriture
		Dossier comptable	Pas d'accès
		Dossier gestion des immobilisations	Pas d'accès
M. Gil	Chef de service Directeur administratif et financier	Agenda	Lecture
		Dossier commercial	Lecture écriture
		Dossier comptable	Lecture écriture
		Dossier gestion des immobilisations	Lecture écriture
Mme Folon	Comptable	Agenda	Lecture
		Dossier commercial	Lecture écriture
		Dossier comptable	Lecture écriture
		Dossier gestion des immobilisations	Lecture
M. Hense	Aide-comptable	Agenda	Lecture
		Dossier commercial	Lecture
		Dossier comptable	Lecture écriture
		Dossier gestion des immobilisations	Lecture

- Sujet exemple n°3 page 5 -

ANNEXE 3 - Ecran dossier commercial
ANNEXE 4 - Facture

FLEURANS			Facture n° 1098 18 décembre 2005	
			DOIT Monsieur GERNAL	
Référence	Désignation	Quantité	P.U.	Montant
43 158	Gaufres au miel (paquets de 6)	250	4,25	1062,50
09 115	Pain d'épices (250 g)	150	4,50	675,00
01 616	Infusion respiration	50	5,65	282,50
	Total HT			2020,00
	Port forfaitaire			100,00
NET COMMERCIAL				2120,00
Escompte 2%				42,40
NET FINANCIER				2077,60
Taux TVA	Base HT	Montant	TVA	114,27
5,5%	2077,60	114,27		
			Total TTC	2191,87
NET A PAYER				2191,87

Le 18 décembre 2005, reçu chèque 585612 30 du client GERNAL pour un montant de 2191,87 €.

- Sujet exemple n°3 page 6 -

ANNEXE 5 - Formules de calcul à insérer dans le script

1) Dépréciation $N-1$ – Dépréciation N

2) Dépréciation N – Dépréciation $N-1$

3) Créances_dues_HT * (Taux_irrécouvrabilité / 100)

4) Créances_dues_TTC / (1 + Taux_TVA / 100)

- Sujet exemple n°3 page 7 -

ANNEXE A - Extrait du compte 411 GER : client GERNAL

au 15 décembre 2005

(à rendre avec la copie)

Date	Libellé	Débit	Crédit	Lettrage
01/10	À nouveau	4470,25		A
05/10	Facture n° 1025	541,23		
10/10	Règlement factures - chèque SG 828		1620,30	A
16/10	Facture n° 1034	870,37		
19/10	Règlement factures - chèque CCF 68		2849,95	A
10/11	Avoir n° 79 sur facture n° 1034		340,37	
12/11	Facture n° 1040	650,30		
15/11	Facture n° 1048	950,35		
24/11	Règlement factures - chèque CCF 75		650,30	
27/11	Règlement factures - chèque SG 843		541,23	
28/11	Facture n° 1051	735,18		
02/12	Règlement factures - chèque SG 862		530,00	
15/12	<i>Solde débiteur</i>	<i>1685,53</i>		

- Sujet exemple n°3 page 8 -

ANNEXE B - Script écrit en VBA sous Excel
(à rendre avec la copie)

Sub Calcul()

Dim Créances_dues_TTC As Single

Dim Créances_dues_HT As Single

Dim DépréciationN-1 As Single 'Dépréciation au 31/12/N-1

Dim Taux_irrecouvrabilité As Single

Dim DépréciationN As Single 'Dépréciation au 31/12/N

Dim Dotation As Single

Dim Reprise As Single

Dim Taux_TVA As Single

Dim Solvabilité As Boolean

Taux_TVA = 5.5

'Saisie de la créance due TTC

Créances_dues_TTC = InputBox("Veuillez saisir la créance due TTC au 31/12/N du client concerné.")

'Calcul de la créance due HT

Créances_dues_HT =

'Saisie de la dépréciation au 31/12/N-1

DépréciationN-1 = InputBox("Veuillez saisir la dépréciation au 31/12/N-1 du client concerné.")

'Test de solvabilité

Solvabilité = InputBox("Veuillez dire si le client reste solvable : Vrai ou Faux")

If Solvabilité = True **Then**

 'Saisie du taux d'irrecouvrabilité

 Taux_irrecouvrabilité = InputBox("Veuillez saisir le Taux d'irrecouvrabilité au 31/12/N ")

'Calcul de la dépréciation au 31/12/N

 DépréciationN =

If DépréciationN > DépréciationN-1 **Then**

 Dotation =

 Reprise = 0

Else

 Dotation = 0

 Reprise =

End If

Else

 Dotation = 0

 Reprise = DépréciationN-1

End If

'Affichage des informations demandée

MsgBox ("La créance due HT est de : " & Créances_dues_HT)

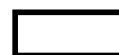
MsgBox ("La dépréciation au 31/12/N est de : " & DépréciationN)

MsgBox ("La reprise est de : " & Reprise)

MsgBox ("La dotation est de : " & Dotation)

End Sub

Légende : zone à compléter



Commentaire sur le sujet et indications pour la correction

Première partie : prise en main du système d'information

Objectifs de la partie

Intégrer les systèmes d'information à la gestion, varier les questions portant sur ce domaine, évaluer la « mineure » de la classe de première. Il s'agit pour le candidat de mobiliser ses connaissances dans un contexte organisationnel (comptable et informatique) précis.

Points du programme évalués

Programme de première en information et communication, 3.3 communication et réseaux informatiques : 3.3.1 architecture du réseau et accès aux ressources ; 3.3.2 spécificités liées à la sécurité et à la confidentialité des communications.

Programme de terminale CFE, 1.4 le rôle de l'informatique, 3.2 environnement réseau et son organisation.

Indications de correction

1. Il s'agit de l'identification de chaque machine dans le réseau (IP= Internet Protocol).
2. Ils sont censés utiliser le poste P02. Il est possible qu'un autre commercial utilise simultanément un autre poste à condition que l'utilisateur prévu libère un poste puisque l'accès est géré par des identifiants et des mots de passe.
3. Il ne dispose pas des autorisations nécessaires à la mise à jour du dossier commercial dans lequel figurent les modalités de paiement il peut seulement lire le dossier).
4. Parce que je ne dispose ni d'un mot de passe ni d'un login. Mr Arnal, administrateur du réseau, créera un login, un mot de passe, des autorisations identiques à celles de Mme Folon.

Deuxième partie : étude des relations avec un client

Objectifs de la partie

La comptabilité générale en tant qu'aide à la gestion menant à la prise de décision ; lien écritures/trésorerie/résultat. Ainsi les documents commerciaux de l'annexe I et les questions portant sur la paie ne rentrant pas dans cette problématique ont été supprimés. Le compte du client Gernal a été modifié de manière à faire apparaître un problème de gestion de trésorerie pour l'entreprise Fleurans. Pour intégrer l'informatique à la gestion (ici logiciel spécialisé), une information est donnée sous forme d'une copie écran d'une fenêtre du dossier commercial. Les éléments qui ne sont plus au programme ont été éliminés (acompte, lettre de change) ; comme en cas de conditions départ, les frais de transport sont soumis au même taux de TVA que les produits. L'annexe 3 devant à nouveau être exploitée cela a été précisé dans la question ; celle-ci a été rédigée de telle sorte que l'élève analyse les pratiques de paiement du client Gernal même s'il n'a pas su exploiter le logiciel (annexe 3 qui peut-être un élément d'un PGI ou d'un module commercial d'un logiciel spécialisé).

Points du programme évalués

Programme de première : 3.1 finalité de l'information comptable, aide à la prise de décisions internes et externes, 3.3 le cycle d'exploitation.

- Sujet exemple n°3 corrigé -

Programme de terminale : 1.4 le rôle de l'informatique (PGI) ; 2.1 comptes clients : lettrage et contrôle ; factures de doit, leur comptabilisation en tenant compte des réductions financières.

Indications de correction

1. Lettrage du compte « Client Gernal »

Date	Libellé	Débit	Crédit	Lettrage
01/10	À nouveau	4470,25		A
05/10	Facture n° 1025	541,23		B
10/10	Règlement factures – chèque SG 828		1 620,30	A
16/10	Facture n° 1034	870,37		C
19/10	Règlement factures – chèque CCF 68		2849,95	A
10/11	Avoir n° 79 sur facture n° 1034		340,37	C
12/11	Facture n° 1040	650,30		D
15/11	Facture n° 1048	950,35		
24/11	Règlement factures - chèque CCF 75		650,30	D
27/11	Règlement factures - chèque SG 843		541,23	B
28/11	Facture n° 1051	735,18		
02/12	Règlement factures - chèque SG 862		530,00	C
15/12	<i>Solde débiteur</i>	<i>1685,53</i>		

2. Analyse des paiements de Gernal :

- à nouveau = factures antérieures au 01/10 payées le 10/10 et le 19/10 (soit au moins 10 jours de retard pour la seconde tranche) ;
- facture du 16/10 : payée le 02/12, une partie du retard peut s'expliquer par des problèmes qui ont abouti à un avoir le 10/11, mais le délai de plus de 20 jours entre cet avoir et le règlement est excessif ;
- facture du 12/11 payée le 27/11, donc avec un délai de 15 jours ;
- facture du 15/11 : toujours pas réglée au 15/12.

Le client Gernal semble payer globalement ses factures comme en témoigne le lettrage qui laisse peu de factures en attente de paiement ; le règlement intervient dans des délais assez long (toujours plus de 8 jours) et peu prévisibles alors que le dossier commercial nous apprend que le client devrait payer sous huitaine.

L'irrégularité des paiements ne permet pas de faire des prévisions de trésorerie fiables, les retards risquent de conduire l'entreprise Fleurans à ne pas pouvoir honorer ses propres échéances.

3. Les rentrées financières seront plus sûres et régulières, les prévisions de trésorerie seront plus fiables ; l'entreprise évitera les découverts et les agios qui y sont liés.

L'escompte augmentera les charges financières de l'entreprise de 2% des ventes HT à Gernal ce qui diminuera le résultat.

- Sujet exemple n°3 corrigé -

4. Enregistrement des opérations du 18 décembre.

	18/12/2005		
411GER	Client Gernal	2191,87	
665	Escomptes accordés	42,40	
701	Vente de produits finis		2020,00
7085	Port facturé		100,00
44571	État, TVA collectée		114,27
	Facture n° 1098		
	18/12/2005		
512	banques	2191,87	
411GER	Client Gernal		2191,87
	chèque n°585612 30		

Troisième partie : préparation des documents de synthèse**Objectifs de la partie**

En continuité avec la partie précédente, étude du processus client jusqu'à l'inventaire en référence aux principes comptables et intégration de l'informatique : algorithme et non application tableur. Le tableau de calcul des dépréciations n'est pas fourni, il est ici objet d'évaluation (ce qui ne constitue pas une règle pour le bac STG). Donc dans l'annexe 7 ce qui ne correspond pas au processus clients a été supprimé.

Points du programme évalués

Programme de première : 2.4 logique algorithmique 3.5 le rôle de l'inventaire

Programme de terminale : 4 principes comptables : 4.1 et 4.2

Indications de correction

1. Titre proposé : calcul de la dotation ou de la reprise pour dépréciation de créances clients
2. Les 11 premières lignes correspondent à la déclaration des variables et la ligne Taux_TVA = 5,5 à l'initialisation de la constante Taux_TVA.
3. Script complété

Sub Calcul()

Dim Créances_dues_TTC As Single

Dim Créances_dues_HT As Single

Dim DépréciationN_1 As Single 'Dépréciation au 31/12/N-1

Dim Taux_irrécouvrabilité As Single

Dim DépréciationN As Single 'Dépréciation au 31/12/N

Dim Dotation As Single

Dim Reprise As Single

Dim Taux_TVA As Single

Dim Solvabilité As Boolean

Taux_TVA = 5.5

- Sujet exemple n°3 corrigé -

'Saisie de la créance due TTC

Créances_dues_TTC = InputBox("Veuillez saisir la créance due TTC au 31/12/N du client concerné.")

'Calcul de la créance due HT

Créances_dues_HT = Créances_dues_TTC / (1 + Taux_TVA / 100)

'Saisie de la dépréciation au 31/12/N-1

DépréciationN-1 = InputBox("Veuillez saisir la dépréciation au 31/12/N-1 du client concerné.")

'Test de solvabilité

Solvabilité = InputBox("Veuillez dire si le client reste solvable : Vrai ou Faux")

If Solvabilité = True Then

'Saisie du taux d'irrecouvrabilité

Taux_irrecouvrabilité = InputBox("Veuillez saisir le Taux d'irrecouvrabilité au 31/12/N du client concerné.")

'Calcul de la dépréciation au 31/12/N

DépréciationN = Créances_dues_HT * (Taux_irrecouvrabilité / 100)

If DépréciationN > DépréciationN-1 Then

Dotation = DépréciationN - DépréciationN-1

Reprise = 0

Else

Dotation = 0

Reprise = DépréciationN-1 - DépréciationN

End If

Else

Dotation = 0

Reprise = DépréciationN-1

End If

'Affichage des informations demandée

MsgBox ("La créance due HT est de : " & Créances_dues_HT)

MsgBox ("La dépréciation au 31/12/N est de : " & DépréciationN)

MsgBox ("La reprise est de : " & Reprise)

MsgBox ("La dotation est de : " & Dotation)

End Sub